

CHAPITRE 9

LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

9.1 INTRODUCTION

Le milieu naturel, le cadre bâti, les particularités culturelles et les paysages de la région forment le patrimoine commun des résidents de la MRC de Charlevoix. Tous ces éléments définissent la spécificité du territoire et participent à la création d'une identité propre aux charlevoisiens et charlevoisiennes. L'inscription des territoires d'intérêt au schéma d'aménagement de la MRC vise à répertorier, à caractériser, à protéger et à mettre en valeur les parties du territoire et certains de ses éléments significatifs qui représentent, pour les populations locales, un intérêt majeur reconnu collectivement et qui constitue également des attraits importants dans les domaines du tourisme, du loisir, du plein air et de la conservation.

9.2 PORTRAIT ET CARACTÉRISATION DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

Ces territoires sont regroupés et exposés selon qu'ils représentent un intérêt historique, culturel, écologique ou esthétique. Chacun de ces territoires peut être ensuite subdivisé de façon à mieux cibler les ensembles, sites, zones ou éléments portant un intérêt collectif. Ainsi, nous retrouvons :

■ Les ensembles, sites et monuments d'intérêt historique et culturel

1- Les ensembles, sites et monuments d'intérêt **historique (H1)*** sont des lieux qui témoignent d'événements, d'occupations ou d'activités passées représentatifs de l'histoire locale, régionale ou nationale. On y classe également les sites archéologiques présents sur le territoire.

** Méthode de classement (H1, C1, etc.) utilisée à l'intérieur des fiches.*

2- Les ensembles, sites et monuments d'intérêt **culturel (C1)** sont des lieux de manifestations d'une particularité culturelle qu'elle soit artistique, religieuse, scientifique, artisanale ou autres. Ces espaces peuvent être des lieux anciens ou contemporains.

3- Les ensembles, sites et monuments d'intérêt **historique et culturel (H1/C1)** sont donc des lieux qui se composent de bâtiments importants pour la compréhension de l'histoire de Charlevoix et qui ont une vocation culturelle.

Sans être qualifiés spécifiquement d'ensemble ou d'élément revêtant un d'intérêt esthétique, il ressort que plusieurs territoires d'intérêt historique et culturel revêtent également des qualités esthétiques dû à leur cadre bâti particulier et à l'environnement dans lequel ils s'insèrent.

■ Les territoires d'intérêt écologique

Les territoires d'intérêt **écologique (EF1)** et **faunique** sont des espaces qui font l'objet actuellement d'une certaine forme de protection (réserve écologique, parc national, etc.) ou qui méritent d'être reconnus en raison de leur fragilité, de leur unicité, de leur représentativité ou de leur rôle dans l'écosystème.

Sans être qualifiés spécifiquement de territoires revêtant un intérêt esthétique, il ressort que plusieurs territoires d'intérêt écologique et faunique possèdent des qualités esthétiques dû au cadre paysager dans lequel ils s'insèrent ou aux points de vue qu'ils peuvent offrir.

■ Les territoires d'intérêt esthétique

Les territoires d'intérêt **esthétique (P1)** regroupent des paysages humanisés ou naturels dont les éléments et leur composition présentent des caractéristiques visuelles et physiques remarquables du milieu charlevoisien. Ainsi, nous distinguons parmi les territoires d'intérêt :

- 1- Les **corridors panoramiques** sont des parcours (routier, pédestre, maritime, etc.) qui offrent un regard privilégié avec le territoire charlevoisien. L'ensemble de ces parcours permet de vivre différentes ambiances présentes dans la MRC de Charlevoix. Des sites offrant des points de vue (plus ou moins encadrés ou filtrés) et des panoramas ponctuent ces parcours. L'étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix (Bergeron Gagnon inc.¹) offre plus de détails en ce qui concerne les champs et les percées visuelles ainsi que les vues panoramiques qui sont présents sur son territoire.
- 2- Les **sommets offrant un panorama remarquable** sont des lieux surélevés qui permettent une vue panoramique sur une grande étendue de territoire. L'environnement dans lequel ils s'insèrent est souvent d'une grande valeur. La préservation de ces lieux concerne donc autant le sommet en lui-même que l'environnement perceptible autour de lui.
- 3- Les **sites offrant un point de vue et un contact physique particulier** avec le territoire regroupent les lieux permettant le contact visuel et physique avec une partie du territoire. Il s'agit de lieux plus facilement accessibles que les sommets. Le panorama qu'ils offrent découle de la présence du Fleuve Saint-Laurent.
- 4- Les **caractéristiques paysagères remarquables** sont, pour leur part, des lieux qui impressionnent par leurs caractéristiques intrinsèques. Ils sont le résultat de phénomènes naturels importants ou rares (géologie, topographie, hydrologie, etc.).

¹ Bergeron Gagnon inc., *Étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix – Rapport final*, 2000, 176 pages.

- 5- Les **paysages de proximité**² sont étroitement liés aux espaces quotidiens. Pour les fins du schéma d'aménagement, nous les caractériserons comme des lieux qui se composent d'éléments naturels et/ou humanisés. Ces espaces répertoriés sont donc importants à conserver et à prendre en considération lors d'interventions puisqu'ils sont empreints de sens pour la communauté et pour l'évolution du secteur qu'ils occupent.

La MRC compte de nombreux territoires et sites d'intérêt. Certains se présentent sous forme d'éléments ponctuels et isolés tandis que d'autres correspondent à des aires où se concentrent plusieurs éléments suscitant un intérêt (ensemble ou territoire). Puisqu'un territoire d'intérêt est rarement dissociable de son environnement immédiat, les mesures d'identification ou de protection des territoires d'intérêt peuvent englober les environs de l'élément à l'origine de l'intérêt.

Règle générale, les mesures d'intervention particulières définies pour un territoire d'intérêt ont préséance sur les mesures d'ordre général définies pour la grande affectation qui couvre ce territoire lorsqu'il y a incompatibilité entre les deux. Par contre, les territoires d'intérêt demeurent soumis aux règles et normes d'aménagement définies dans les zones de contraintes naturelles ou anthropiques pour des raisons de sécurité publique ou de protection environnementale.

9.3 ATTENTES GOUVERNEMENTALES LIÉES AUX TERRITOIRES D'INTÉRÊT

Le schéma d'aménagement et de développement doit identifier toute partie du territoire présentant un intérêt pour la MRC. Cet intérêt peut être d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique et peut référer à un immeuble ou un ensemble d'immeubles présentant des caractéristiques qui leur confèrent un intérêt régional

La détermination de territoires d'intérêt consiste ainsi à circonscrire des territoires, à préciser la nature de l'intérêt qu'ils représentent et à les localiser sur une carte. Ceux-ci doivent présenter des caractéristiques leur conférant un intérêt pour la région. L'intérêt suscité par ces territoires doit être significatif et leur identification, quant à leur sauvegarde et leur mise en valeur, s'inscrire dans la perspective d'une intervention possible de la MRC³.

9.4 POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT

L'identification des milieux revêtant un intérêt particulier;

Le but premier de ce chapitre est de permettre l'identification et la caractérisation des territoires d'intérêt afin d'informer et de sensibiliser la population et les municipalités de leur présence. Parmi eux se trouvent des territoires qui font déjà l'objet d'une protection légale ou qui sont soumis à des restrictions particulières :

Biens, monuments et sites reconnus par le Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec, sites archéologiques répertoriés, milieux humides et territoires

² Terme tiré du document : Lemieux, M., *Mise en valeur et protection des paysages de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré*, MAMR, p.10, 2007. Le terme «paysages de proximité» est utilisé notamment par M. Domon (2000) et M. Demers (2007).

³ Attentes tirées du Guide *La prise de décision en urbanisme / Planification / SAD / Territoires d'intérêt*, site internet du MAMR.

fauniques d'importance doivent faire l'objet d'une attention particulière puisque qu'ils sont visés par différentes lois gouvernementales⁴. Par ailleurs, les territoires d'intérêt esthétiques représentent des sites ou des lieux qui sont, pour la plupart, reconnus et appréciés par la population résidente. Il est important de mentionner que ce qui caractérise la MRC de Charlevoix et qui participe aux ambiances paysagères vécues sur le territoire provient habituellement d'éléments plus quotidiens ou « ordinaires » du paysage. L'implantation des résidences, les routes sinueuses, les bâtiments agricoles ou industriels (anciens moulins), l'histoire des lieux et des personnages qui y ont vécu donnent cette saveur qui est particulière à chaque milieu. De même, les calvaires, croix de chemin, monuments, grottes, caveaux, églises, chapelles, presbytères et cimetières sont des parties importantes du patrimoine religieux. Ils n'ont pas nécessairement tous été inscrits comme éléments ou ensemble d'intérêt historique mais ils devraient faire l'objet d'attention particulière lors des travaux de réparation, de rénovation ou d'agrandissement afin de conserver l'intégrité de ces lieux, structures, bâtiments ou ensembles de même que leur signification collective.

Dans le but d'assurer la pérennité des éléments, sites, milieux, ensembles ou territoires d'intérêt, répertoriés par la MRC, les municipalités locales sont invitées à les identifier à l'intérieur de leur document d'urbanisme. Aussi, elles ne devraient pas hésiter à en ajouter d'autres de façon à protéger et mettre en valeur tout élément d'intérêt de nature plus locale.

Finalement, il est important de mentionner que la conservation et la mise en valeur des territoires d'intérêt ne devraient pas être vues comme des freins au développement économique mais plutôt comme une base sur laquelle nous devrions nous appuyer afin de donner un sens et une plus-value aux interventions futures. Il ne faut pas oublier que l'ensemble des territoires d'intérêt participe à la création de l'identité charlevoisienne. En conséquence, il importe de protéger ces territoires et de les mettre en valeur de manière à maintenir l'authenticité et la spécificité de la région.

Encourager et soutenir les municipalités dans leurs efforts de valorisation et de protection

Afin de mieux outiller les municipalités locales, il importe de proposer une liste d'outils et de références (non exhaustives) susceptibles de les orienter dans la préservation et la mise en valeur de leurs éléments et sites d'intérêts respectifs. Cette liste est à la page suivante, elle accompagne les actions proposées inscrites à l'intérieur des fiches synthèses. Par ailleurs, différentes études ont été réalisées au cours des dernières années pour le compte de la MRC et/ou des municipalités locales et demeurent des sources importantes d'informations et d'outils à la disposition des municipalités, des organismes et des citoyens.

9.4.1 OUTILS POUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

OUTILS RÉGLEMENTAIRES (en lien avec la Loi sur les biens culturels)

- Citation d'un bien ou d'un monument historique par la municipalité;
- Constitution d'un site du patrimoine par la municipalité;
- Classification d'un bien, d'un monument historique ou d'un site historique (avec ou sans aire de protection) par le MCCCCFQ. Démarche à entreprendre avec le soutien de la municipalité;
- Constitution d'un arrondissement historique ou naturel par le MCCCCFQ;

⁴ On fait référence ici à la *Loi sur les biens culturels*, à la *Loi sur la qualité de l'environnement* et à la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*.

OUTILS DE SOUTIEN ET DE SENSIBILISATION

- Soutien financier du *Fonds du patrimoine culturel québécois* (MCCCFQ) par l'élaboration de programmes municipaux ou régionaux d'aide à la restauration de bâtiments patrimoniaux reconnus;
- Soutien technique aux biens, monuments ou reconnus. Par exemple, programme de *soutien technique à la restauration de bâtiments et biens immobiliers anciens et à leur aménagement paysager* de la MRC de Charlevoix, en collaboration avec un architecte de la région;
- Réalisation de projets d'information et de sensibilisation. Ex. : inventaire de bâtiments particuliers (agricoles ou autres), circuit patrimonial et historique, concours, brochure d'information, etc.

OUTILS RÉGLEMENTAIRES (autres)

- Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE);
- Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- Règlement sur les zones à rénover, à restaurer et à protéger;
- Règlement sur la démolition;
- Règlement sur l'affichage;
- Règlement sur la plantation et l'abattage des arbres;
- Bonification du règlement de zonage par l'élaboration de normes plus précises concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- Programme particulier d'urbanisme (PPU);

OUTILS DE PLANIFICATION

- Planification de l'aménagement du territoire urbain. Intégrer aux documents d'urbanisme des objectifs et des actions concernant :
 - l'aménagement paysager;
 - la foresterie urbaine;
 - les espaces verts et récréatifs;
 - l'aménagement en bordure des rues;
 - les déplacements (parcours pédestres, cyclables, etc.);
 - les clôtures, haies et murets;
 - les fils électriques et les antennes paraboliques;
 - la localisation et la conception des développements résidentiels;
 - etc.
- Planification de l'aménagement du territoire rural : Intégrer aux documents d'urbanisme des objectifs et des actions concernant :
 - l'aménagement en bordure des routes et des accès;
 - les dispositions particulières pour l'entreposage, les carrières et les sablières;
 - les dispositions particulières concernant les tours et les antennes;
 - la localisation et la conception des développements de villégiature;
 - l'adoption d'une politique de protection des paysages.

Références :

- MRC de Charlevoix / Agente de développement culturel;
- *Étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix*, Bergeron Gagnon inc., 2000;
- *Inventaire architectural des municipalités*, MRC de Charlevoix, 1999-2002;
- *Mise en valeur et protection des paysages de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré*, MAMR, M. Lemieux, 2007;
- Site internet du MCCCFQ : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/>;
- Site internet du MAMR : http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_plan.asp;
http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_regl.asp

9.5 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL

9.5.1 PROBLÉMATIQUE ET RÉALISATIONS

La MRC de Charlevoix compte de nombreux éléments revêtant un caractère historique et culturel remarquable. Ces éléments témoignent d'un passé riche en histoire et, en particulier, des différentes vocations qui ont forgé l'identité régionale, notamment l'industrie maritime, l'agriculture, la forêt, la villégiature et la création artistique. Les territoires et les sites qualifiés d'intérêt culturel prennent diverses formes. Il peut s'agir d'un équipement de création ou d'exposition artistique (atelier, théâtre, musée, etc.), d'un lieu où s'exerce ou s'interprète une pratique ou un métier traditionnel (économusée de la goélette, installation de pêche à la fascine, etc.). Les territoires d'intérêt culturel sont les reflets des différentes manifestations artistiques, religieuses, scientifiques ou du savoir-faire artisanal qui témoignent encore aujourd'hui des particularités du territoire et des populations locales qui l'occupent. La richesse liée à l'histoire et à la culture de la région constitue un atout de premier plan pour l'industrie touristique et par conséquent pour l'économie régionale.

Au cours des dernières décennies, plusieurs facteurs ont eu un effet négatif sur le patrimoine bâti de la MRC de Charlevoix. Premièrement, l'industrialisation de la construction résidentielle, l'arrivée des maisons de type «banlieue standardisée» de même que l'apparition des matériaux synthétiques (plastique, aluminium, vinyle et asphalte) ont changé profondément le cadre bâti traditionnel de Charlevoix. Deuxièmement, la mondialisation et l'augmentation du nombre d'échanges font subir une pression constante sur les particularités culturelles de la région, ce qui peut avoir comme conséquence le recul voir même la disparition de certaines pratiques culturelles uniques à la région. Ce phénomène commun à tous les pays industrialisés a eu comme effet indirect d'éveiller les consciences à l'importance de préserver les œuvres, les bâtiments ou les biens immobiliers qui témoignent du savoir-faire des premiers habitants et de leur ingéniosité à construire en fonction du climat, du milieu naturel et des matériaux disponibles. Parallèlement, ce mouvement a induit un effet où les spécificités culturelles d'une région acquièrent une plus grande valeur et suscitent un intérêt accru auprès d'individus ou de groupes curieux et intéressés à découvrir des pratiques singulières et spécifiques à une région. Ce dernier phénomène a donné naissance à un large créneau touristique connu sous l'appellation de tourisme culturel.

Malheureusement, le manque de connaissance, de sensibilisation ou l'absence d'aide financière adéquate ont conduit à l'abandon de bâtiments ancestraux ou à des interventions irréversibles et souvent mal intégrées aux caractéristiques d'origine du bâtiment ou du milieu d'insertion. De même, l'urbanisation des dernières années s'est souvent effectuée selon un lotissement, un aménagement et une architecture de plus en plus banalisée, standardisée qui, graduellement, risquent d'estomper les particularités vernaculaires du cadre bâti traditionnel.

Dans un contexte d'une plus grande prise de conscience face à l'importance de conserver les témoins de l'histoire et de la culture et grâce au potentiel que représente la dimension patrimoniale dans le développement de nouveaux créneaux touristiques, des initiatives ont vu le jour afin d'accroître les connaissances et la sensibilité des intervenants et de la population dans ce domaine. Il est du devoir de la MRC et des municipalités locales de répertorier les territoires d'intérêt historique et culturel ainsi que de proposer des mesures de protection pour ces sites, mais il revient à l'ensemble de la collectivité de maintenir et de perpétuer les particularités propres à la MRC de Charlevoix.

Des actions entreprises pour la protection et la valorisation du patrimoine

Depuis quelques années, la MRC de Charlevoix a investi de nombreux efforts qui ont débuté par son adhésion, en 1998, au réseau *Villes et villages d'art et de patrimoine* (VVAP), qui a permis à la MRC de se doter d'une stratégie d'intervention afin de bien cibler ses actions, principalement en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine. En 2000, la MRC procédait à la réalisation d'une étude sur le patrimoine (Bergeron-Gagnon inc.) qui fut accompagnée d'un inventaire architectural (1999-2002) et par la confection d'un guide d'intervention en patrimoine (2001) fait en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ces premiers gestes ont été consolidés par la mise sur pied d'un *Programme de soutien technique à la restauration de bâtiments et biens immobiliers anciens et à leur aménagement paysager* (2001) et à l'élaboration d'une matériauthèque. En 2002, la MRC, en collaboration avec ses partenaires, initiait un concours *Les Prix du patrimoine de Charlevoix* qui récompense les meilleures actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti.

Depuis 2007, une entente est signée avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (dans le cadre du *Fonds du patrimoine culturel québécois*) afin de créer une enveloppe financière pour aider toute personne propriétaire d'une résidence historique, reconnue par le ministère ou par sa municipalité (bâtiment cité, nommé, inclus dans un PIIA), dans la rénovation et la restauration de ce bâtiment. Finalement, la MRC s'implique également au niveau de la sensibilisation et de la vulgarisation du patrimoine auprès de la population, et particulièrement des jeunes, par des projets d'exposition et des initiatives comme *Es-tu un patrimonial ?* qui vise à permettre aux jeunes âgés de 8 à 12 ans d'expérimenter diverses techniques de métiers d'art, d'interpréter le patrimoine et de visiter des sites historiques, patrimoniaux et touristiques.

Au niveau municipal, Baie-Saint-Paul a participé financièrement durant plusieurs années, conjointement avec la société d'habitation du Québec (SHQ), au programme *Rénovation Québec* qui encourageait la revitalisation des quartiers anciens. Actuellement, Baie-Saint-Paul offre à ses résidents un programme de rénovation de bâtiments à caractère patrimonial significatif en collaboration avec le *Fonds du patrimoine culturel québécois*. Également, différentes expositions et conférences sont organisées ponctuellement de façon à informer et à sensibiliser la population de l'importance du patrimoine bâti. Il est finalement intéressant de mentionner que la municipalité des Éboulements a déployé beaucoup d'énergie afin de réparer et de mettre en valeur les croix de chemin présentes sur son territoire. Au mois de mai (le mois de Marie), de nombreux résidents se rendent encore prier devant chacune de ces croix.



Source : Ruralys

Malgré toutes ces initiatives encourageantes, il reste beaucoup à faire. De nombreux bâtiments anciens ou sites présentant un intérêt historique n'ont pas de reconnaissance légale en vertu des pouvoirs conférés aux municipalités par la *Loi sur les biens culturels*. D'autres qui font l'objet d'une protection depuis plusieurs décennies (Ex : moulin César) n'ont pas fait l'objet d'un suivi adéquat et sont actuellement en très mauvais état. Cette absence de reconnaissance et/ou de soutien expose nombre de bâtiments patrimoniaux aux risques de faire l'objet de modifications inadéquates ou d'une démolition partielle ou complète. Un autre motif de préoccupation est l'absence de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) dans presque toutes les municipalités de la MRC. Ces plans peuvent favoriser une insertion plus harmonieuse d'une nouvelle construction dans un milieu déjà construit et des interventions plus appropriées sur les bâtiments existants. Fait positif, la ville de Baie-Saint-Paul a élaboré depuis les dernières années six (6) PIIA sur son territoire dont quatre (4) s'appliquent pour des sites particuliers. D'autres municipalités sont présentement en cours ou en voie d'entreprendre des démarches pour se doter de tels outils d'encadrement dans les secteurs les plus anciens de leur territoire.

...et des initiatives culturelles qui portent fruit

La prise de conscience plus grande accordée à l'importance de préserver les témoins de la culture régionale ainsi que la place croissante de la dimension culturelle dans l'industrie touristique a suscité des initiatives publiques et privées afin de protéger et de mettre en valeur certains éléments ou secteurs particuliers. À titre d'exemple, la mise en place d'un service « Culture et patrimoine » à la MRC, la présence de quatre écomusées qui exposent, expliquent et perpétuent des pratiques ou des métiers traditionnels et l'adoption dès 2000, par la Ville de Baie-Saint-Paul, d'une politique culturelle pour son territoire. Celle-ci a d'ailleurs été suivie par la création du Service d'urbanisme, du patrimoine et de la culture.

De plus, l'implantation d'équipements à vocation culturelle comme le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul (autrefois, le Centre d'Exposition) et le Carrefour culturel Paul-Médéric et la tenue d'événements à caractère culturel comme le *Symposium international d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, Rêves d'automne - Festival paysages en peintures* ou les festivités entourant les 25 ans de la naissance du Cirque du Soleil à Baie-St-Paul ont des effets structurants sur l'économie régionale en suscitant des investissements dans des entreprises de services connexes. Soulignons que tous ces efforts ont été récompensés en 2007 avec la nomination de Baie-Saint-Paul à titre de *Capitale culturelle du Canada*.

9.5.2 LA GRANDE PRÉOCCUPATION DE LA MRC SUR LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL :

- ❑ Éviter la perte, la dégradation et la banalisation des sites, des constructions et des ouvrages qui témoignent du passé et des particularités de la MRC de Charlevoix;
-

9.5.3 LA GRANDE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT

- ❑ Reconnaître, protéger et mettre en valeur les sites, les bâtiments, les ouvrages et les institutions d'intérêt historique et culturel sur le territoire de la MRC de Charlevoix;
-

9.5.4 LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Intégrer dans les plans d'urbanisme des municipalités les territoires d'intérêt historique et culturel identifiés au schéma d'aménagement;
- Soutenir les démarches des municipalités dans l'adoption de mesures de protection des territoires d'intérêt historique et culturel identifiés au schéma d'aménagement;
- Maintenir et développer des programmes et des incitatifs financiers pour favoriser la conservation des territoires d'intérêt historique et culturel identifiés au schéma d'aménagement;
- Encourager et soutenir les municipalités dans l'élaboration d'un plan d'action pour la revitalisation de leurs noyaux villageois historique;
- Soutenir les municipalités qui envisage l'adoption d'un règlement limitant la démolition d'immeubles présentant un intérêt historique ou culturel;
- Élaborer un inventaire qui permettra d'identifier et de caractériser les bâtiments agricoles, religieux et industriels d'intérêt, tels les granges de bois, les caveaux, les moulins, les Croix de chemin, etc.;

- Élaborer, suite au travail d'inventaire, un programme qui favorisera la sauvegarde des bâtiments et des éléments d'intérêt identifiés;
- Élaborer des outils d'information et de sensibilisation pour les propriétaires de bâtiments historiques telles que l'envoi d'une fiche descriptive de leur propriété (photo, année, caractéristiques architecturales, etc.);
- Maintenir les programmes de sensibilisation (*Es-tu un patrimonialiste?*) et de récompense (*Les Prix du patrimoine de Charlevoix*) auprès de la population;
- Approfondir les connaissances au niveau du potentiel et des traces archéologiques présentes sur le territoire de la MRC.

9.5.5 RÉPERTOIRE DES ENSEMBLES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL

Espace regroupant des témoins intéressants qui ont marqué l'histoire de l'occupation locale, régionale ou nationale. Il s'agit d'un lieu qui se compose de plusieurs éléments, bâtiments et/ou infrastructures historiques sur un territoire défini et relativement étendu.

Les ensembles d'intérêt historique qualifiés de « culturels » sont des lieux patrimoniaux, accessibles au public, où une activité ancestrale se pratique encore aujourd'hui ou qui est le témoin d'activités, de traditions, d'un mode de vie passé.

TERRITOIRE NON-ORGANISÉ (LAC PIKAUBA)

H1 Secteur de La Galette

BAIE-SAINT-PAUL

H2 Centre-ville (rues St-Jean-Baptiste, Ste-Anne, Ambroise-Fafard, St-Adolphe, Place de l'Église)

Éléments ou groupe d'éléments d'intérêt qui composent ce secteur :

H2.1 Église de Saint-Paul et son presbytère

H2.2 Ensemble conventuel du Sacré-Cœur (Petites Franciscaines de Marie)

H2.3 Gare de Baie-Saint-Paul

H3/C1 Domaine Cimon (Maison René-Richard et dépendances) **Classé MCCCCFQ⁵; 1981**

H4 Secteur de la rue Saint-Joseph

H4.1 Ancienne forge traditionnelle Lavoie

H5 Terrasse La Remi, Côte de la Chapelle et coteau des Fortin

H5.1 Chapelle "Des Fortin"

H5.2 Villa anglo-normande Roger Bouchard

H6/C2 Secteur du Moulin La Rémy

H7 Chemin Saint-Laurent

H8 Secteur du Bas-de-la-Baie (Chemin de la Pointe)

L'ISLE-AUX-COUDRES

H9/C3 Secteur du ruisseau Rouge (Moulins de l'Isle-aux-Coudres; écomusée) **Classés MCCCCFQ; 1962-63**

H10 Parcours du tour de l'Île (chemin historique des Coudriers)

H11 Noyau villageois de St-Louis

H11.1 Chapelle de procession Saint-Pierre

Classée MCCCCFQ; 1961

H11.2 Chapelle de procession Saint-Isidore

Classée MCCCCFQ; 1961

H11.3 Église Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres

LES ÉBOULEMENTS

H12 Noyau villageois (secteur des Éboulements)

⁵ MCCCCFQ : Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec

- H12.1 Forge d'Arthur Tremblay
- H12.2 Église de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge et son presbytère
- H13 Secteur du ruisseau Bonneau
 - H13.1 École du rang Saint-Joseph
- H14/C4 Secteur du ruisseau du Seigneur (Manoir Sales Laterrière et Moulin banal)
- H15 Plateaux du centre
- H16 Plateaux du Bas-des-Éboulements
- H17 Noyau villageois (secteur Saint-Joseph-de-la-Rive)
 - H17.1/C5 Papeterie Saint-Gilles (économusée du papier)
 - H17.2 Église de Saint-Joseph et son presbytère
 - H17.3 Ancienne résidence du forgeron-Charron

- H18/C6 Chantier et musée maritime de Charlevoix (Site historique national (Can.))
 - H18.1 Goélette Saint-André Classée MCCCCFQ; 1978
 - H18.2 Goélette Marie-Clarisse II* Classée MCCCCFQ; 1978

* La Marie-Clarisse II a son port d'attache dans le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive (Les Éboulements)

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

- H19 Noyau villageois
 - H19.1 Église Saint-François-Xavier
- H20 Secteur du plateau de la Grande Pointe
 - H20.1 Chapelle Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
 - H20.2 Maisons de la rue Bergeron
 - H20.3/C7 Domaine à Liguori Site du patrimoine; 1997
 - H20.4/C8 Installations de pêche à l'anguille

SAINT-HILARION

- H21 Noyau villageois
 - H21.1 Église de Saint-Hilarion

SAINT-URBAIN

- H22 Noyau villageois
 - H22.1 Église de Saint-Urbain
- H23 Rang St-François (route 381)
 - H23.1 École de rang

9.5.6 RÉPERTOIRE DES SITES ET DES MONUMENTS D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL

Élément ponctuel qui représente un témoin important de l'histoire de l'occupation locale, régionale ou nationale. La plupart du temps, il s'agit d'un bâtiment ou d'un seul bien. Dans quelques cas, il peut s'agir d'un regroupement de plusieurs éléments d'intérêt (site archéologique, installation de pêche à la fascine et cimetière) dans un espace circonscrit.

Les sites et monuments d'intérêt historique qualifiés de « culturels » sont des lieux patrimoniaux, accessibles au public, où une activité ancestrale se pratique encore aujourd'hui ou qui est le témoin d'activités, de traditions, d'un mode de vie passé.

Les sites et monuments possédant une cote en gris (Hxx) sont des éléments qui font partis préalablement d'un ensemble d'intérêt historique et culturel. Ils sont renommés ici afin de dresser un portrait de l'ensemble des sites et monuments historique et culturels présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix. Leur fiche explicative peut être consultée à l'intérieur de la section « Ensemble d'intérêt historique et culturels ».

TERRITOIRE NON-ORGANISÉ

H1 Secteur de La Galette (chapelle et chalets)

BAIE-SAINT-PAUL

H2.1	Église de Saint-Paul et son presbytère	
H2.2	Couvent et chapelle du Sacré-Cœur (Petites Franciscaines de Marie)	
H3/C1	Maison René-Richard (Domaine Cimon)	Classé MCCCCFQ⁶; 1981
H4.1	Ancienne forge traditionnelle Lavoie	
H5.1	Chapelle "Des Fortin"	
H5.2	Villa anglo-normande Roger Bouchard	
H6/C2	Moulin La Rémi et la boulangerie	
H24	Hôpital de Baie-Saint-Paul et son caveau à légumes	
H25	Moulin du ruisseau Michel (moulin à eau Boivin)	
H26	Moulin Gariépy	
H27	Moulin du Gouffre (moulin César)	Classé MCCCCFQ; 1965
H28	Maison historique "Des Tremblay"	
H29	Scierie Saint-Gelais	
H30	École du rang Cap-aux-Corbeaux	
H31	École du rang Sainte-Catherine	
H32	Église de Saint-Placide et son presbytère	
H33	Pont couvert de Saint-Placide	Citation municipale; 2002
H34	Site de la ferme Seigneuriale (vestiges archéologiques reconnus)	
H35	Site de la goudronnerie royale (vestiges archéologiques reconnus)	
H36	Site de l'ancien moulin (vestiges archéologiques en voie d'être reconnu)	

L'ISLE-AUX-COUDRES

H9/C3	Secteur du ruisseau Rouge (Moulins de l'Isle-aux-Coudres)	Classés MCCCCFQ; 1962-63
H11.1	Chapelle de procession Saint-Pierre	Classée MCCCCFQ; 1961
H11.2	Chapelle de procession Saint-Isidore	Classée MCCCCFQ; 1961
H11.3	Église Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres	
H37	Église de Saint-Bernard et son presbytère	
H38	Monument du père Labrosse	
H39	Cimetière des Français	
H40	Monument Jacques Cartier	
H41	Maison Leclerc	Classée MCCCCFQ; 1960
H42	Maison Bouchard	Classée MCCCCFQ; 1962
H43/C9	Installations de pêche à fascines	

LES ÉBOULEMENTS

H12.1	Forge d'Arthur Tremblay	
H12.2	Église de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge et presbytère	
H13.1	École du rang St-Joseph	
H14/C4	Manoir Sales Laterrière et Moulin banal (Secteur du ruisseau du Seigneur)	
H17.1/C5	Papeterie Saint-Gilles (économusée du papier)	
H17.2	Église de Saint-Joseph et son presbytère	
H17.3	Ancienne résidence du forgeron-charron	
H18.1	Goélette Saint-André	Classée MCCCCFQ; 1978
H18.2	Goélette Marie-Clarisse II	Classée MCCCCFQ; 1978
H44	Chapelle de procession Saint-Nicolas	Classée MCCCCFQ; 1961
H45	Chapelle St-Godefroy	
H46	Ancien moulin du bas des Éboulements	
H47	École du rang St-Thomas	
H48	Moulin Paul Deschêne	

⁶ MCCCCFQ : Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

- H19.1 Église Saint-François-Xavier
 H20.1 Chapelle Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
 H20.2 Maisons de la rue Bergeron
 H20.3/C7 Domaine à Liguori
 H20.4/C8 Installations de pêche à l'anguille
 H49 Chapelle de Grande Pointe
 H50 Chapelle Maillard

Site du patrimoine; 1997

SAINT-HILARION

- H21.1 Église de Saint-Hilarion
 H51 Moulin Simard
 H52 École de rang
 H53 Ancienne laiterie

SAINT-URBAIN

- H22.1 Église Saint-Urbain
 H23.1 École de rang (rang St-François)
 H54 Chalet en bois rond Pepper & Daly
 H55 Granges Ernest Lajoie
 H56 École de rang (rang St-Jean-Baptiste)
 H57 École de rang (rue Saint-Édouard)
 H58 Maison-Forge
 H59 Renardière
 H60 Maison du Notaire, *Le temps d'une paix*

Citation municipale; 1998
 Classée MCCCQ; 1975

Tableau 9.1: Répertoire des sites archéologiques

Répertoire des sites archéologiques connus – 2013 »			
Code Borden	Nom	Municipalité	Localisation
ChEp-2	Petite-Rivière-Saint-François	Petite-Rivière-Saint-François	47.19 42 -70.33 11
CiEn-b	Caveau à légumes 1	Les Éboulements	47.27 59 -70.19 16
CiEo-1	Caveau à légumes	Les Éboulements	47.28 00 -70.20 17
CiEo-d	Caveau à légumes 7	Les Éboulements	47.27 32 -70.21 42
CiEp-1	Ferme du Séminaire	Baie-Saint-Paul	47.25 27 -70.30 24
CiEr-1	Lac Savane	Lac-Pikauba	47.27 26 -70.52 06
CiEr-2	Lac Savane	Lac-Pikauba	47.27 16 -70.51 58
CiEr-3	Lac Savane	Lac-Pikauba	47.26 11 -70.52 41
CjEp-1	Goudronnerie royale	Baie-Saint-Paul	47.30 53 -70.30 16
CjEs-10	Lac à Jack	Lac-Pikauba	47.37 42 -71.00 34
CjEs-11	Lac à Jack	Lac-Pikauba	47.37 34 -71.00 26

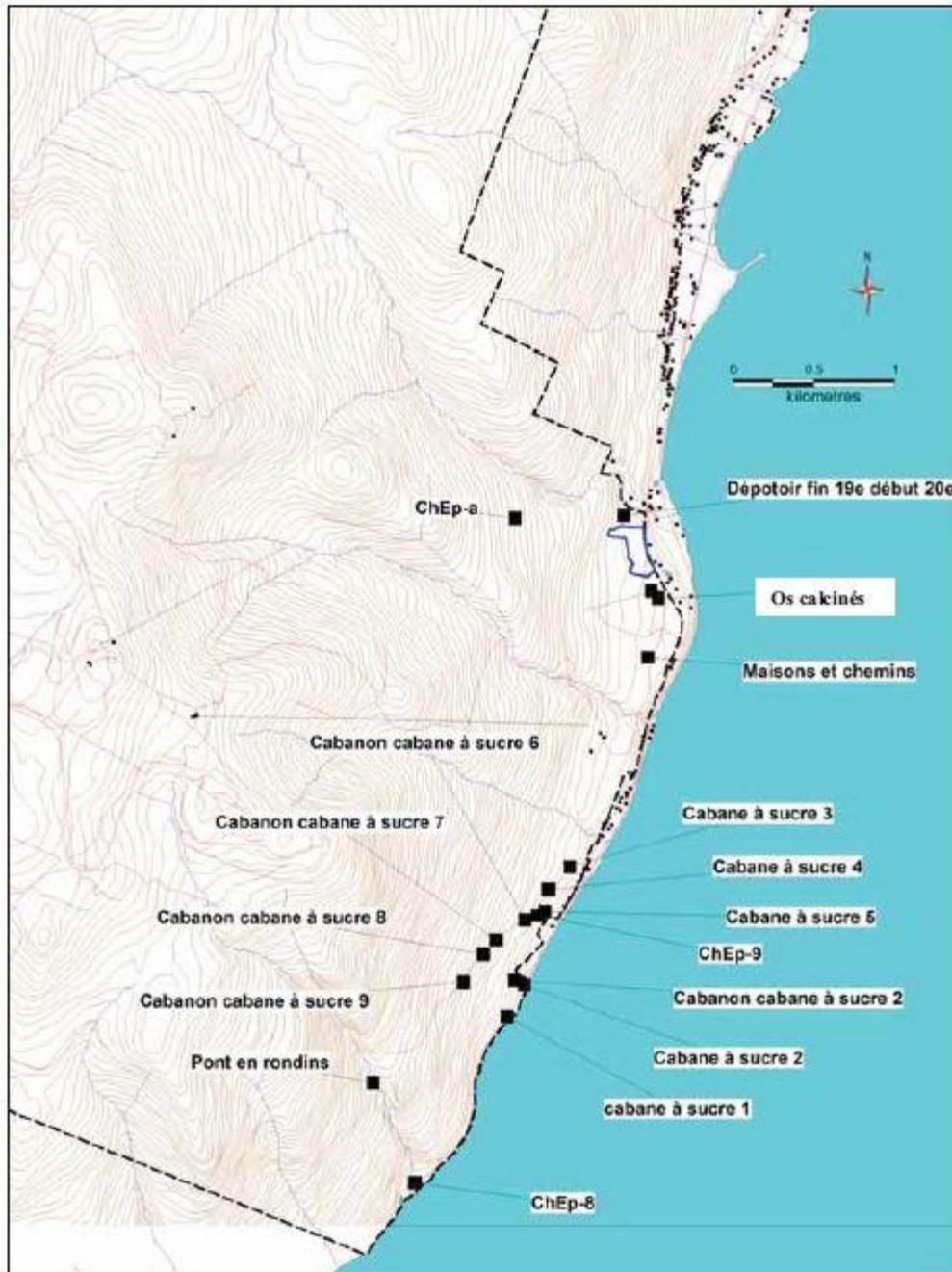
Tableau 9.1: Répertoire des sites archéologiques (suite)

CjEs-12	Lac à Jack	Lac-Pikauba	47.36 55 -71.01 21
CjEs-6	Lac Fronsac	Lac-Pikauba	47.37 33 -71.03 02
CjEs-7	Lac Fronsac	Lac-Pikauba	47.37 14 -71.01 43
CjEs-8	Lac Fronsac	Lac-Pikauba	47.37 24 -71.01 42
CjEs-9	Lac à Jack	Lac-Pikauba	47.37 11 -71.01 25
CkEp-1	Lac Lesclache	Lac-Pikauba	47.48 10 -70.38 50
CkEq-1	Lac Barley	Lac-Pikauba	47.48 18 -70.40 36
CkEq-2	Rivière Malbaie	Lac-Pikauba	47.45 55 -70.47 53
CkEq-3	Rivière Malbaie	Lac-Pikauba	47.48 13 -70.47 23

Tableau 9.1.1: Répertoire des sites archéologiques (Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François, 2013)

Notes	Lat (Y)	Long (X)
ChEp-8	47.25237	-70.59034
Cabane à sucre 1	47.2616	-70.58279
Cabane à sucre 2	47.26337	-70.58134
Cabanon cabane à sucre 2	47.26363	-70.58215
Cabane à sucre 3	47.26995	-70.5776
Cabane à sucre 4	47.26868	-70.57938
Cabane à sucre 5	47.26746	-70.57966
Cabanon cabane à sucre 2	47.267	-70.58128
Cabanon cabane à sucre 2	47.26588	-70.58367
Cabanon cabane à sucre 2	47.26509	-70.58471
Cabanon cabane à sucre 2	47.26352	-70.58633
Pont en rondins	47.25793	-70.59377
ChEp-9	47.26725	-70.58025
Dépotoir fin 19 ^e début 20 ^e	47.28951	-70.57314
Dépotoir fin 19 ^e début 20 ^e	47.2895	-70.57321
Maisons et chemins	47.2816	-70.57119
Os calcinés	47.2849	-70.57035
Os calcinés	47.28531	-70.57094
ChEp-a	47.28935	-70.58208
ChEp-2	47.32833	-70.55305

Carte de localisation des sites archéologiques et des éléments observés (Tableau 9.1.1)



Source : Étude inventaire et potentiel archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François – Février 2013, M. Jean-Yves Pinal, p. 54.

Tableau 9.1.2: Liste des zones de potentiel d'occupation eurocanadienne (Forêt du Massif, PRSF, 2013)

No. zone	Notes
1	Pont en rondins 1930
2	Axes de circulation et d'exploitation 1600-1950
3	Axes de circulation, d'exploitation et d'établissements 1600-1950
4	Bâtiment 1950
5	Camp de bûcheron 1950
6	Moulin à scie 1930
7	Maison 1930
8	Bâtiment 1950

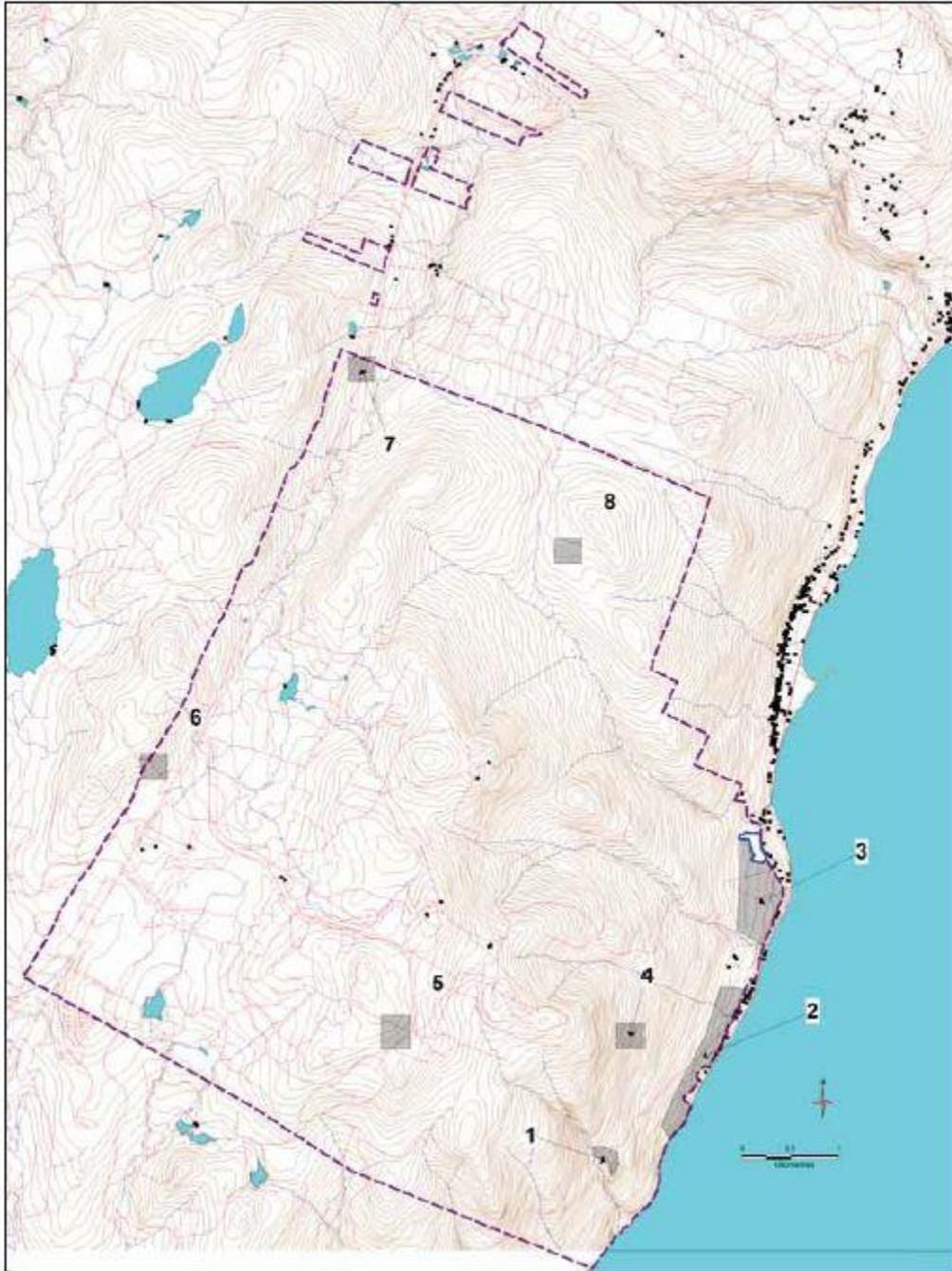
Voir la carte des zones de potentiel archéologique eurocanadien à la page suivante

Tableau 9.1.3: Liste des zones de potentiel d'occupation amérindienne (Forêt du Massif, PRSF, 2013)

No. zone	Superficie (m ²)	Caractéristiques environnementales		
		Hydrographie	Géographie	Dépôt
1	47 109.44	Embouchure ruisseau Maillard		
2	65 347.27	Embouchure ruisseau de la Grande-Pointe		
3	68 449.97	Embouchure Petite-Rivière-Saint-François		
4	4731.73	Bord de lac		
5	1451.24	Bord de lac		
6	2237.72	Bord de lac		

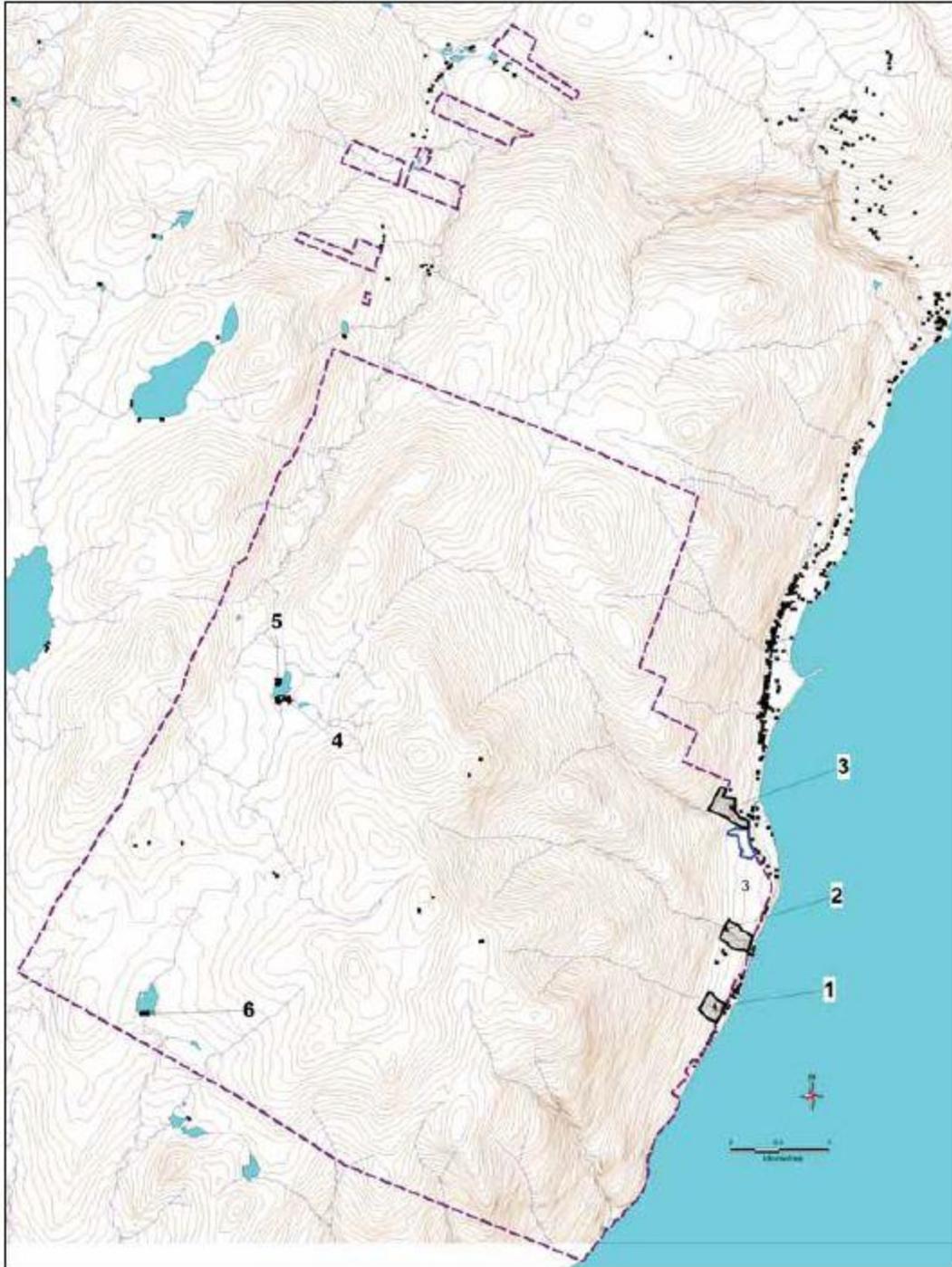
Voir la carte des zones de potentiel archéologique amérindien à la page suivante

Carte des zones de potentiel archéologique eurocanadien (Tableau 9.1.2)



Source : Étude inventaire et potentiel archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François – Février 2013, M. Jean-Yves Pinal, p. 78.

Carte des zones de potentiel archéologique amérindien (Tableau 9.1.3)



Source : Étude inventaire et potentiel archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François – Février 2013, M. Jean-Yves Pinal, p. 76.

Règl. 173-18, art. 8, 2018-08-21

9.5.7 RÉPERTOIRE DES SITES D'INTÉRÊT CULTUREL

Un site d'intérêt culturel est un lieu (historique ou non) où l'on trouve une manifestation importante de la culture régionale, de la vie d'un personnage ou des arts. Il peut être également l'endroit où une activité ancestrale se pratique aujourd'hui, en être le témoin ou être le lieu de préservation et de consultation de divers documents historiques et culturels.

Le site possédant une cote en gris (Hxx) est un lieu classé également parmi les ensembles ou les monuments d'intérêt historique et culturel. Il est renommé ici afin de dresser un portrait global de l'ensemble des monuments à valeur historique et culturelle ciblés sur le territoire de la MRC de Charlevoix. Leur fiche explicative se retrouve à l'intérieur de l'une des sections suivantes : «Ensemble d'intérêt historique et culturel» ou «Monument d'intérêt historique et culturel».

BAIE-SAINT-PAUL

H3/C1	Domaine Cimon (Maison René-Richard et dépendances)	Classé MCCCCFQ ⁷ ; 1981
H6/C2	Secteur du Moulin La Rémy	
C10	Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	
C11	Carrefour culturel Paul-Médéric	
C12	Centre d'archives régional de Charlevoix	
C13	Laiterie de Charlevoix (économusée du fromage)	
C14	Maison du sculpteur Gérard Thériault	

L'ISLE-AUX-COUDRES

H9/C3	Secteur du ruisseau Rouge (moulins de l'Isle-aux-Coudres)	Classés MCCCCFQ; 1962-63
H38/C9	Installations de pêche à fascine	
C15	Vergers Pedneault (économusée de la pomme)	
C16	Musée Les Voitures d'Eau	
C17	Roche à Caya	

LES ÉBOULEMENTS

H14/C4	Secteur du ruisseau du Seigneur (Manoir Sales Laterrière et Moulin banal)	
H17.1/C5	Papeterie Saint-Gilles (économusée du papier)	
H18/C6	Chantier et musée maritime de Charlevoix	Site historique national (Can.)

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

H20.4/C7	Domaine à Liguori	Site du patrimoine; 1997
H20.6/C8	Installations de pêche à l'anguilles	
C18	Chalet d'été de Gabrielle-Roy	
C19	Maison Jean-Palardy	

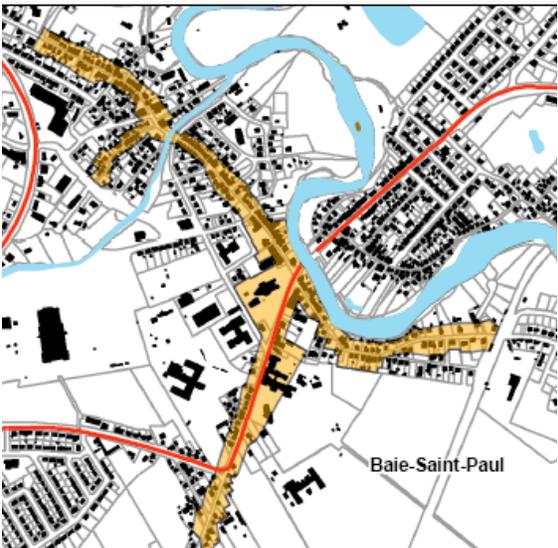
⁷ MCCCCFQ : Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec

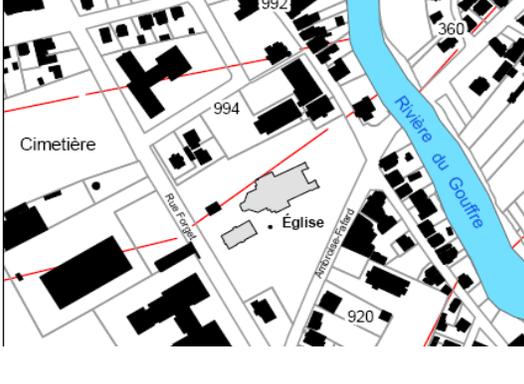
FICHES SYNTHÈSES

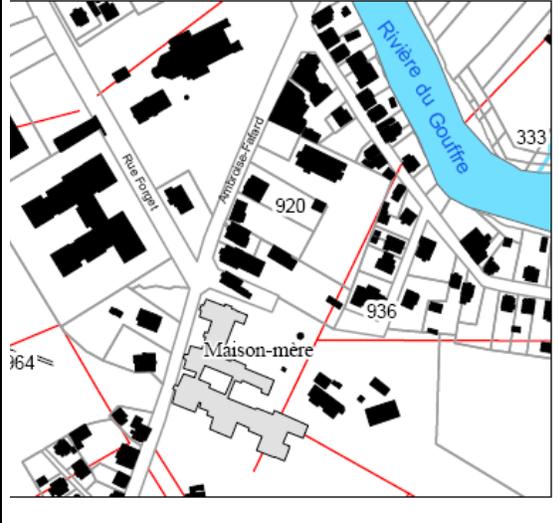
ENSEMBLES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL (ET ÉLÉMENTS/BÂTIMENTS D'INTÉRÊT QUI LES COMPOSENT)

<p>H1 Secteur de la Galette</p>	<p>NOM DE LA MUNICIPALITÉ TNO (Lac Pikauba)</p>
<p>CARACTÉRISTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situé sur la route 381, reliant la MRC de Charlevoix au Saguenay depuis plus de 150 ans; - Le relais (ancien poste de traite) de la Galette, qui existe depuis 1840, a été la porte d'entrée des célèbres territoires de chasse au caribou, dits «Les Jardins», puis des postiers et des voyageurs; - Le relais est devenu par la suite la légendaire auberge de la Galette faisant partie de l'ancien club privé de La Galette, en activité de 1930 jusqu'au milieu des années 1970. Sur le secteur, on retrouve plusieurs chalets de bois datant de cette époque; - On y retrouve aussi une originale chapelle en bois rond datant de 1930-1931. 	<p>LOCALISATION Secteur Ouest du Lac à la Galette</p>
<p>INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Mesures de protection et de mise en valeur pour le secteur : veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
<p>PLAN DE LOCALISATION</p>	
 <p>© Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003</p>	

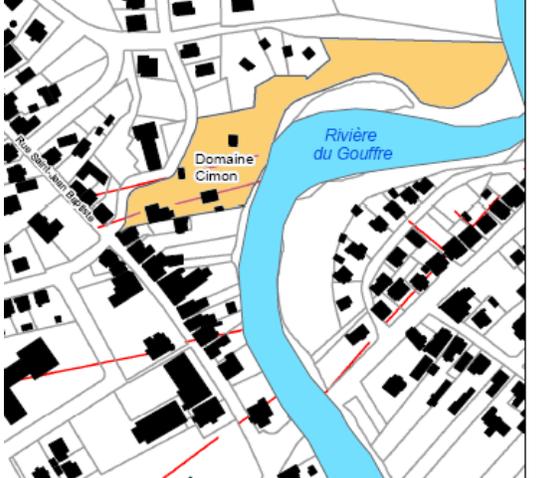
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p>H2</p> <p>Centre-ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rue Saint-Jean-Baptiste, de la place de l'Église jusqu'à la rue Tremsim (lot 698); ▪ Place de l'Église (incluant l'ancien Palais de Justice); ▪ Rue Sainte-Anne, de la place de l'Église jusqu'à la voie ferrée (incluant la gare); ▪ Rue Ambroise-Fafard jusqu'au lot 982; ▪ Rue Saint-Adolphe. <p>* Pour la rue St-Joseph, voir la fiche H4</p>	<p>Baie-Saint-Paul</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Noyau historique regroupant une concentration importante de bâtiments anciens résidentiels, commerciaux et institutionnels (notamment, l'Église de Saint-Paul et son presbytère et le couvent des Petites Franciscaines de Marie; voir fiches H2.1 et H2.2), la gare (fiche H2.3) ainsi que l'ancien Palais de justice érigé en 1905; - Fiches d'aide technique (fiches historiques, fiches de rénovation et fiches par type architectural) élaborées; - Application de deux règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) couvrant les secteurs des rues St-Jean-Baptiste et Ambroise-Fafard ainsi que la place de l'église et d'un programme d'aide financière pour la rénovation extérieure des bâtiments (dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois). <p><u>Architecture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Variée au niveau des gabarits, des formes de toit (à deux versants - les plus anciens, brisés, plats et en pavillon), des ouvertures, du revêtement des murs (planche, bardeau de bois, pierre, brique), des couleurs. <p><u>Implantation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne : perpendiculaires à la voie publique; - Rue Ambroise-Fafard du côté sud : alignement parallèle aux lignes de lot; - Rue Ambroise-Fafard du côté nord : implantations irrégulières de type institutionnel; - Saint-Adolphe : implantation irrégulière et en arrière lot. Marges de recul avant et latéral généralement faibles. 	<p>Centre-ville</p> <p>(voir plan ci-dessous)</p>

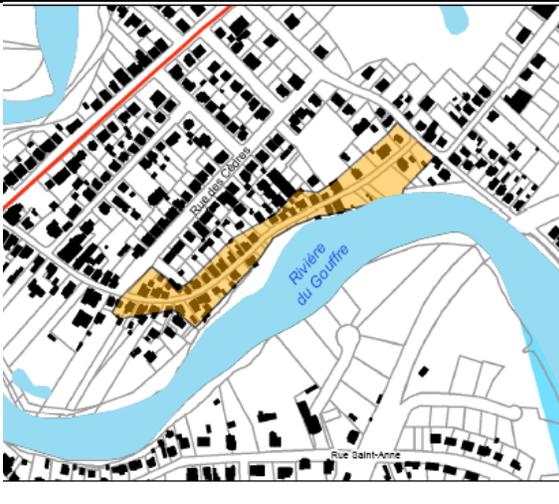
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	MUNICIPALITÉ
H2 Centre-ville (SUIITE)	Baie-Saint-Paul
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption de règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) permettant de couvrir l'ensemble du site d'intérêt identifié. Actuellement, les rues Ste-Anne et St-Adophe ne font l'objet d'aucun PIIA et sont pourtant identifiées dans ce territoire d'intérêt historique et culturel. ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H2.1 Église de Baie-Saint-Paul et son presbytère	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Cette église construite entre 1962 et 1964 possède deux clochers frontaux. Elle fut construite suite à l'incendie de 1962 qui détruisit l'ancienne église hormis la façade qui fut conservée dans le nouveau bâtiment Les clochers ont été remplacés ainsi que les fenêtres (même gabarit, nouvelle apparence); - Elle est un point de repère important dans le paysage de Baie-Saint-Paul; - Le presbytère, de style à la Mansart, se compose d'un corps central construit en 1859 et de deux ailes ajoutées en 1891. La brique du revêtement extérieur provient de Baie-Saint-Paul; - Cet ensemble se situe dans le territoire H2 (Centre-ville de Baie-St-Paul) et se trouve dans une zone ciblée par un PIIA et par un programme d'aide financière pour la rénovation extérieure des bâtiments (dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois); - Autres éléments du site : grotte, monument, orgue Casavant datant de 1928 (acheté de la Park Baptist Church (Brantford, Ontario)). 	1, Place de l'Église Matricule : 0455-25-7605
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du monument à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO DE L'ÉGLISE	PLAN DE LOCALISATION
 <p>© Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003</p>	
PHOTO DU PRESBYTÈRE	
 <p>© Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p>H2.2 Ensemble conventuel du Sacré-Cœur (Couvent des Petites Franciscaines de Marie).</p>	<p>Baie-Saint-Paul</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Cet ensemble comprend la maison-mère de la congrégation, l'ancien hôpital de Baie-Saint-Paul (voir fiche H24), la chapelle Sacré-cœur (1900-1903) et une grotte de l'Immaculée-Conception; - La Maison-mère de la congrégation, plus que centenaire, des Petites Franciscaines de Marie a été conçue par l'architecte Eugène Talbot de Québec; - Cet ensemble se situe dans le territoire H2 (Centre-ville de Baie-Saint-Paul) et se trouve dans une zone ciblée par un PIIA et par un programme d'aide financière pour la rénovation extérieure des bâtiments (dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois). 	<p>63, Ambroise-Fafard</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H2.3 Ancienne gare de Baie-Saint-Paul (DÉMOLIE EN 2013)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Seule gare à subsister aujourd'hui dans Charlevoix; - Elle a toutefois été amputée d'une partie de son édifice original; - Témoin de l'époque de la construction de la voie ferrée entre Saint-Joachim (Côte-de-Beaupré) et Clermont : 1910-1919; - Le transport de passagers y fut possible jusqu'en 1977 avec quelques tentatives de projets récréotouristiques (ex. : Le Tortillard); - Conservation médiocre; bâtiment négligé. 	Rue Ste-Anne Matricule :
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

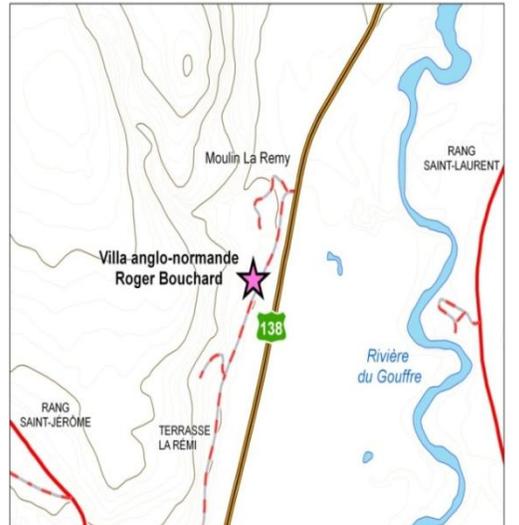
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H3/C1 Domaine Cimon	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Domaine classé site historique depuis le 16 octobre 1981; - Bâtiment classé (Maison René Richard) le 27 mai 1977, no IV 009, par le MCCCCFQ; - Résidence construite entre 1862 et 1870 (maison québécoise d'influence néoclassique); - La désignation comprend une maison en pièce sur pièce lambrissée de planches à clins (la Maison René Richard), plusieurs bâtiments annexes tels un chalet-atelier, deux remises et deux hangars ainsi qu'un vaste terrain boisé bordé à l'Est par la rivière du Gouffre; - Architecture : murs en pièces sur pièces. - Les bâtiments du domaine sont situés dans une zone ciblée par un PIIA et par un programme d'aide financière pour la rénovation extérieure des bâtiments (dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois). <p><u>Intérêt culturel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Actuellement, le bâtiment abrite le Centre d'interprétation du peintre René Richard; 	58, rue Saint-Jean-Baptiste Lots : 891-P, 891-2, 891-3, 892-P Matricule : 0455-37-1085
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préservation du site : veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO (MAISON RENÉ RICHARD)	PLAN DE LOCALISATION
	

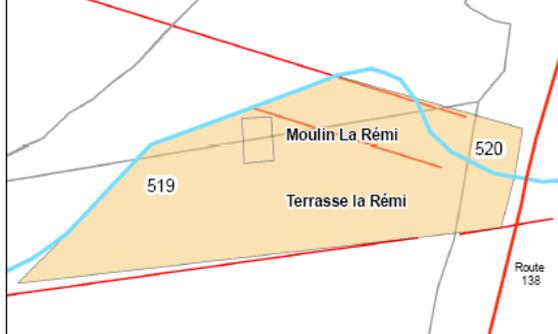
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p>H4 Secteur de la rue Saint-Joseph</p>	<p>Baie-Saint-Paul</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments anciens de type résidentiel; - Tracé de rue sinueux; - Fiches d'aide technique (fiche historique, fiche de rénovation et fiche par type architectural) élaborées et critères d'évaluation relatifs à l'architecture et à l'affichage définis pour le secteur; - Application d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur et d'un programme d'aide financière pour la rénovation extérieure des bâtiments (dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois). <p><i>Architecture :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gabarit et proportions moyens ou gros du début de la rue Saint-Joseph à la rue des Cèdres, puis succession de petits volumes; - Toit : dans le début du tracé dominance de toits plats et en pavillon. Après la rue des Cèdres, dominance de toits brisés. <p><i>Implantation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments orientés parallèlement aux lignes latérales de lot et certains en arrière lot; - Marges de recul avant et latérales généralement faibles ou moyennes. 	<p>Rue Saint-Joseph</p> <p>(voir plan ci-dessous)</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

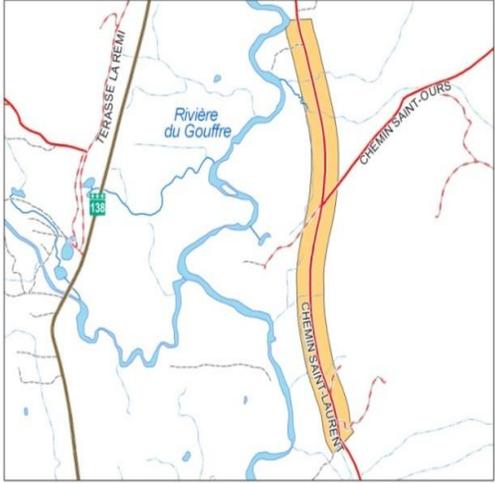
NOM DU SITE D'INTÉRÊT		NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H4.1 Ancienne forge traditionnelle Lavoie		Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES		LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Petit bâtiment qui a conservé beaucoup d'éléments d'origine d'intérêt : gabarit, revêtement en bois, fenestration; - Permet de rappeler la pratique de la forge dans ce secteur; - En bon état de conservation; - Sert actuellement de résidence secondaire privée. 		24, rue Saint-Joseph Lot : 4 002 420 Matricule : 0455-58-4855
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre. 		
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION	
		

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p>H5 Terrasse La Rémi, Côte de la Chapelle et coteau des Fortin (fiche actualisée le 15-03-2016)</p>	<p>Baie-Saint-Paul</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Concentration de résidences anciennes de grand intérêt sur une terrasse intermédiaire ainsi que dans le coteau; - L'ensemble de résidences implantées le long de la terrasse est remarquable tant par sa qualité architecturale (maisons typiques; plusieurs sont faites en pierres) que par son implantation originale; - La Terrasse La Rémi est bien visible, en contre-plongée, à partir de la route 138; - Présence d'une petite chapelle (fiche H8.1) et d'une résidence unique de style anglo-normand (fiche H8.2); - Le coteau des Fortin est situé tout juste au sud de la Côte de la Chapelle dans un secteur appelé La Mare. Ce coteau fait figure de haut lieu d'histoire puisqu'on y retrouve deux maisons très anciennes habitées depuis plusieurs générations par les familles Labbé et Fortin. La maison des Fortin daterait de 1700 tandis que celle des Labbé aurait été construite vers 1661. 	<p>Secteur situé le long des chemins Terrasse La Rémi et Côte de la Chapelle (voir plan ci-dessous)</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO (CÔTE DE LA CHAPELLE)	PLAN DE LOCALISATION
	

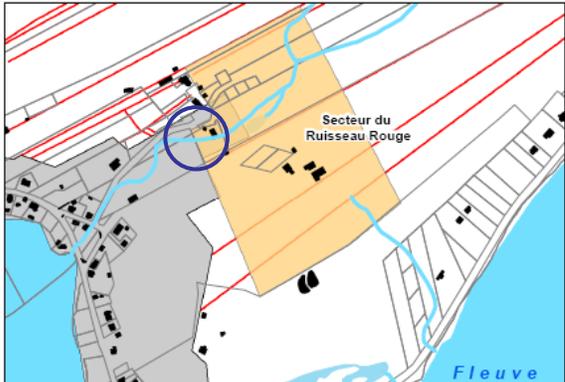
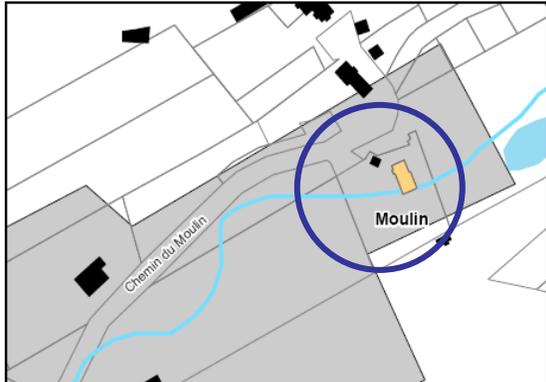
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H5.1 Chapelle "Des Fortin" (fiche actualisée le 15-03-2016)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Construite en bois en 1925 par l'habile charpentier Charles Guillemette à la demande de l'abbé Herménégilde Fortin. De nombreux prêtres Fortin y ont célébré des messes; - Déménagée de l'autre côté de la route, sur le site actuel, en 1947 en raison de l'aménagement du nouveau tracé routier; - Dès ses débuts, elle sert de lieu de rassemblement des gens du canton; 	Chemin de la Côte de la Chapelle Lot : 3 623 324 Matricule : 0260-61-2846 (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H5.2 Villa anglo-normande Roger Bouchard	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Résidence de style anglo-normande qualifiée de « monumentale » de par son imposante dimension; - Construite en 1832 par M. Roger Bouchard (meunier du moulin de la Rémy); - Principales caractéristiques : Toit à quatre versants à pente douce, larmier très large, foyer central imposant, symétrie parfaite des ouvertures; - A l'origine, une très grande galerie sans toit ceinturait l'ensemble du bâtiment. La cuisine d'été n'est pas d'origine; - Inclut dans le territoire d'intérêt H8 (Terrasse La Rémi et Côte de la Chapelle); - Propriété d'Héritage Charlevoix. 	209, chemin Terrasse La Rémi (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H6/C2 Secteur du Moulin La Rémy	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Le « moulin de la Rémy » a été construit par le Séminaire de Québec vers 1826-1827. On y retrouve des meules de pierres et une roue à eau de 24 pieds fonctionnels. Ce moulin à farine est un des rares moulins dont le gabarit n'a pas été transformé depuis sa construction; - Durant le siècle dernier (20^e), trois générations de meuniers Fortin s'y sont succédées. Le dernier meunier Fortin a été actif jusqu'en 1992; - Concentration de quelques bâtiments anciens autour du moulin : résidence et caveau à légumes; - La résidence, de type québécoise, est utilisée actuellement comme boulangerie (four à pain chauffé au bois) et lieu d'accueil du site; - Propriété de la Fondation Héritage Charlevoix inc. <p><i>Intérêt culturel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Moulin est opérationnel (c'est de celui-ci que proviennent les produits offerts à la boulangerie) et il est possible de le visiter. 	235, Terrasse de la Rémy lots 519-P et 520-P matricule 0260-97-5020
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO DU SITE	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO DU MOULIN LA REMY	
	

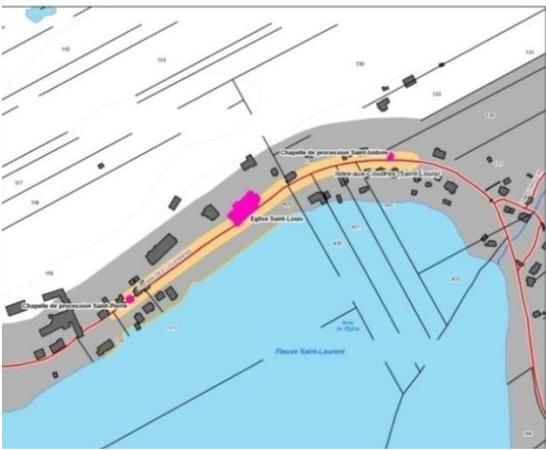
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H7 Chemin Saint-Laurent	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de nombreux bâtiments anciens résidentiels et agricoles; - Paysage agraire et champêtre situé au fond de la vallée de la rivière-du-Gouffre; - Points de vue sur Baie-Saint-Paul et ses clochers. 	Du lot 4001144 au lot 4001705 (lots rénovés) sur une profondeur approximative de 100 m de part et d'autre du Chemin Saint-Laurent.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

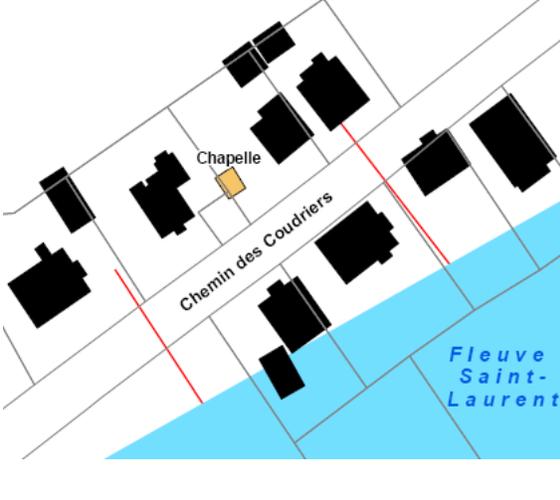
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H8 Secteur du Bas-de-la-Baie	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de bâtiments historiques : maisons de ferme, résidences de navigateur, cottages anciens implantés le long du parcours en suivant le relief; - On y retrouve plusieurs résidences anciennes intéressantes dont l'une (au 8, chemin de la Pointe) datant d'environ 1736 et qui eut l'usage d'une forge au sous-sol et de petits magasins dans son annexe. Le 94, chemin de la Pointe (1887) est, quant à elle, une ancienne maison de capitaine. Le mât en façade est typique des maisons de navigateurs d'autrefois; - Le chemin de la Pointe offre une vue intéressante sur la baie et le noyau urbain de Baie-St-Paul; - Ambiance pittoresque et rurale; - Une partie du Chemin de la Pointe (vers le fleuve) est plutôt boisée et laisse place à quelques constructions de villégiature récentes. 	Secteur situé le long du chemin de la Pointe
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

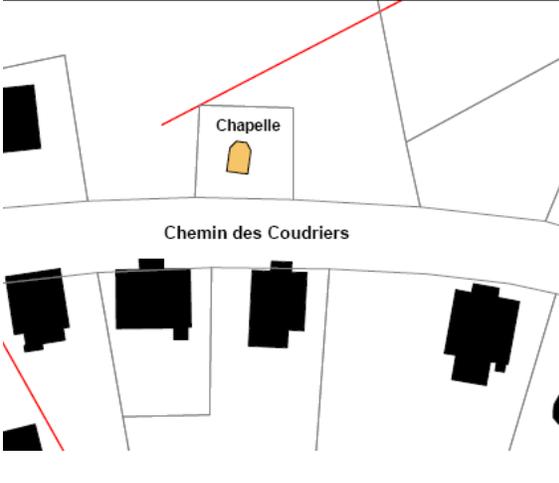
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H9/C3 Secteur du ruisseau Rouge (Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres)	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<p>Secteur incluant plusieurs bâtiments d'intérêt historique et culturel dont le site historique des Moulins de L'Isle-aux-Coudres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le moulin à eau a été classé monument historique, par le MCCCCFQ, en 1963; - Le moulin à vent a été classé site historique, par le MCCCCFQ, en 1962. Sa désignation inclut le terrain; - Ces deux moulins forment un ensemble unique au Québec : moulin à eau (1825) et moulin à vent (1836) qui possèdent leurs mécanismes fonctionnels. Le moulin à vent a été reconstruit en 1836 à partir d'un ancien moulin datant du XVIII^e siècle, qui était situé à la pointe de l'Islet; - Les bâtiments sont encore en très bon état de conservation. Ils sont construits en pierre avec des toitures en bardeaux de cèdre; - Actuellement, certaines parties du moulin à vent (toiture, mécanisme, pales) doivent être réparées avant de pouvoir le remettre en fonction; - La municipalité de L'Isle-aux-Coudres est propriétaire des moulins; <p>De plus, on retrouve sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Maison du meunier en bois, un bâtiment servant de boutique de forge, la ferme Bouchard (bâtiment de type résidentiel et agricole d'architecture traditionnelle situé au 260, ch. Du Ruisseau Rouge), une maison d'esprit français (situé au 247, ch. Du Moulin); - Une partie des chemins du Ruisseau Rouge et du Moulin en font parti. <p><u>Intérêt culturel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Économusée de la meunerie. Ouvert au public depuis 1982, le site a accueilli plus de 500 000 visiteurs! Mise en valeur des métiers et des savoir-faire traditionnels. 	36, chemin des Coudriers Du lot 132 au lot 142
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PLAN 1 (PLAN D'ENSEMBLE)	PLAN 2 (LOCALISATION DES MOULINS)
 <p>Plan 1 (Plan d'ensemble) : Carte montrant le secteur du ruisseau Rouge avec un cercle bleu indiquant la localisation des moulins.</p>	 <p>Plan 2 (Localisation des moulins) : Carte montrant la localisation des moulins sur le chemin du moulin.</p>

NOM DU SITE D'INTÉRÊT (SUITE)	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p>H9/C3 Secteur du ruisseau Rouge (suite)</p>	<p>L'Isle-aux-Coudres</p>
<p>PHOTO (MOULIN À EAU; 1825)</p>	<p>PHOTO (MOULIN À VENT; 1836)</p>
	
<p>© Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Jean-François Rodrigue, 2004</p>	<p>© Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Dominique Malack, 2007</p>
	

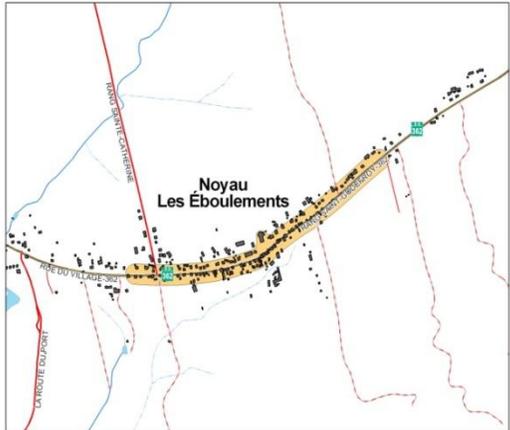
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H10 Parcours du tour de l'Île	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Territoire d'intérêt orienté sur la protection et la mise en valeur du tracé du Chemin des Coudriers, d'origine très ancienne; - Présence de nombreux bâtiments patrimoniaux éparses ou en petites concentrations tout le long du parcours.	Chemin des Coudriers (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir à la conservation du tracé originare et pittoresque du chemin ; ▪ Préserver l'ambiance maritime et les percées visuelles significatives sur le fleuve (conserver accès visuel et accessibilité physique au fleuve (limiter la privatisation des berges), conserver terres agricoles, etc.) ; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO (RIVE SUD DE L'ILE-AUX-COUDRES)	
 <p data-bbox="500 1165 685 1192">Crédit photo : Ruralys</p>	
PLAN DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H11 Noyau villageois de St-Louis	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Anciennement l'un des deux noyaux villageois faisant partis de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres; - Secteur historique et culturel important de la municipalité; - Par contre; la conservation de l'état architectural de nombreux bâtiments est préoccupante; - Ce secteur inclue l'église de Saint-Louis (fiche H11.3) et les deux chapelles de procession (fiches H11.1 et H11.2). 	Secteur situé entre les chapelles de procession Saint-Pierre et Saint-Isidore Du lot 119-46 au lot 131-P
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir à la conservation et à la pérennité des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PIIA; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION (EN ORANGE)
 <p data-bbox="245 1289 475 1308">Crédit photo : Ruralys 2010</p>	

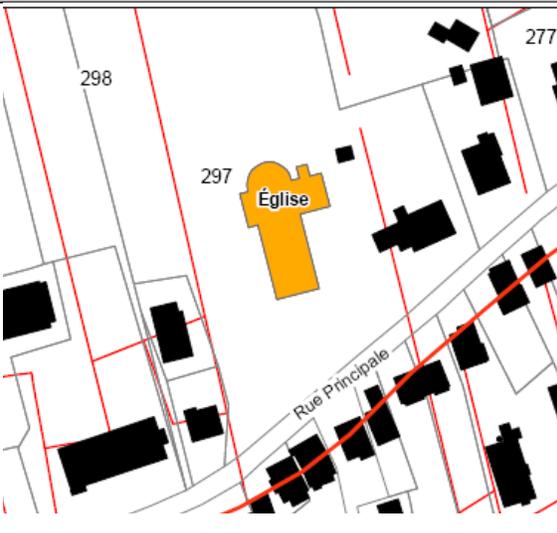
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H11.1 Chapelle de procession Saint-Pierre	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Les deux chapelles de procession dédiées à Saint-Pierre et Saint-Isidore font partie d'un même ensemble; - Situées l'une à l'est, l'autre à l'ouest de l'église, elles constituent, par leur unité et leurs qualités formelles, des exemples remarquables de ce type architectural; - Érigée en 1837, la chapelle Saint-Pierre fut classée monument historique le 30 juin 1961 par le MCCCCFQ; - La structure est entièrement faite de pierres des champs jointoyées au mortier. Toit recouvert en bardeaux de cèdres; - Consacrée à Sainte-Anne, cette chapelle fut construite pour la célébration de la Fête-Dieu; - La chapelle fait partie de l'ensemble d'intérêt historique du noyau villageois de Saint-Louis (fiche H11). 	1945, Chemin des Coudriers Lot 119-46 Matricule 1147-56-3766
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autres : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

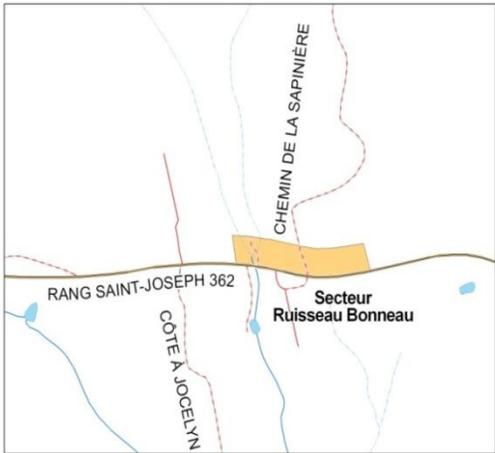
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H11.2 Chapelle de procession Saint-Isidore	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - D'architecture et de physionomie semblable à la chapelle Saint-Pierre, elle fut construite en 1836; - Classée monument historique le 30 juin 1961 (n° 1472) par le MCCCFCQ; - Située un peu à l'est de l'église, la chapelle Saint-Isidore a été consacrée à la Sainte-Vierge; - Cette chapelle est en excellent état de conservation physique; - La chapelle fait partie de l'ensemble d'intérêt historique du noyau villageois de Saint-Louis (fiche H11). 	1997, chemin des Coudriers Lot 131-P Matricule 1147-98-2078
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autres : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

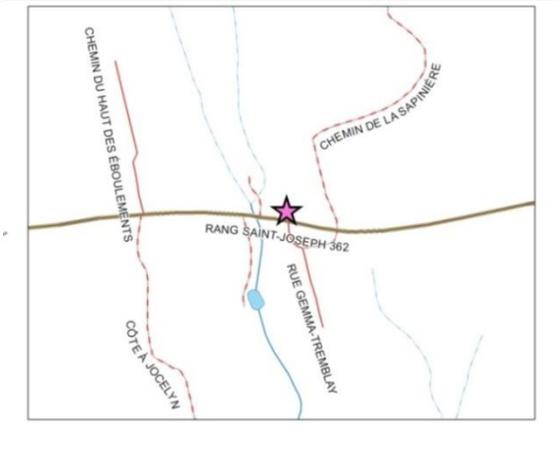
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H11.3 Église Saint-Louis	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Construite en 1885-1886 par l'architecte David Ouellet, l'église Saint-Louis présente un intérêt pour ses qualités architecturales et les nombreuses oeuvres d'art qu'elle renferme. Parmi celles-ci, mentionnons les remarquables statues en bois de Saint-Louis et Saint-Flavien, sculptées par François Baillargé en 1806; - Le tracé des plans fut confié à David Ouellet qui avait été l'architecte de la vieille basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, incendiée en 1922; - Les trois cloches de l'église proviennent de la célèbre fonderie Mears d'Angleterre et ont été acquises en 1864. Un orgue Casavant anime également l'église; - Elle est un point de repère important dans le paysage de Saint-Louis-de-L'Isle-aux-Coudres; - Autres éléments du site : chapelle, grotte; - L'église fait partie de l'ensemble d'intérêt historique du noyau villageois de Saint-Louis (fiche H11). 	Chemin des Coudriers Lot 119-P Matricule : 1147-67-8998
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
 <p data-bbox="245 1692 672 1717">© Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p>H12 Noyau villageois des Éboulements</p>	<p>Les Éboulements</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Constitué principalement de bâtiments anciens résidentiels dont certains sont tricentenaires localisés sur la rue principale; - Ce territoire comprend notamment la forge d'Arthur Tremblay (fiche H12.1/C4) et l'église de la paroisse (fiche H12.2); - Le cadre bâti du village se concentre le long d'un axe sinueux, accentué par une pente relativement forte, où se côtoient maisons et commerces. Le village offre le long de sa rue principale une concentration d'éléments architecturaux. 	<p>Rue principale, du lot 329 au lot 242</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir à la conservation et à la pérennité des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PIIA; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN
 <p>Crédit photographique : Claude Mathieu</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H12.1 Forge d'Arthur Tremblay	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - La boutique de forge Arthur Tremblay est remarquable pour son architecture, son outillage et l'activité traditionnelle qui s'y déroulait. Elle a servi pour le tournage de certaines scènes de la série télévisée « Le temps d'une paix »; - Elle a été fondée en 1891; - Musée ouvert au public durant la période estivale; - Établissement privé; - Inclut dans le territoire d'intérêt H12 (noyau villageois des Éboulements). 	Lot 330 Matricule 1859-07-5139
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

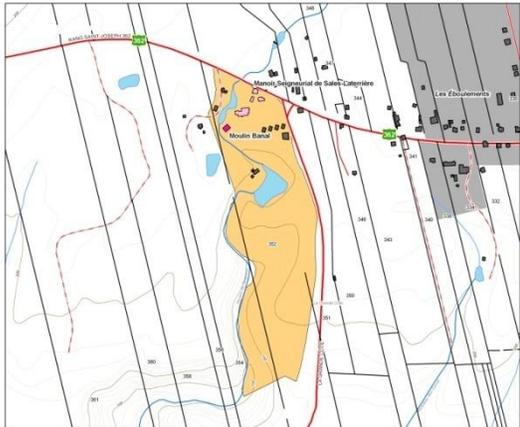
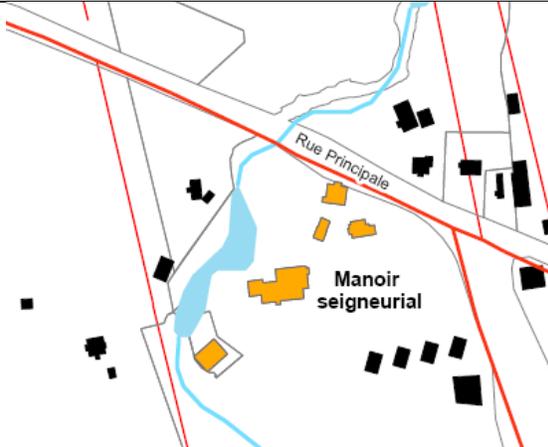
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H12.2 Église de l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Cette église construite au début des années 1930, abrite une œuvre du sculpteur Thomas Baillargé, datant de 1775, sauvée de l'incendie de la première église; - Dans le transept gauche, on y découvre un bas-relief représentant l'Assomption de la Vierge; - Le presbytère revêt également un intérêt; - Autres éléments du site : charnier, cimetière, grotte; - Inclut dans le territoire d'intérêt H12 (noyau villageois des Éboulements). 	280, rue Principale Lots no. 282-P, 295-P
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

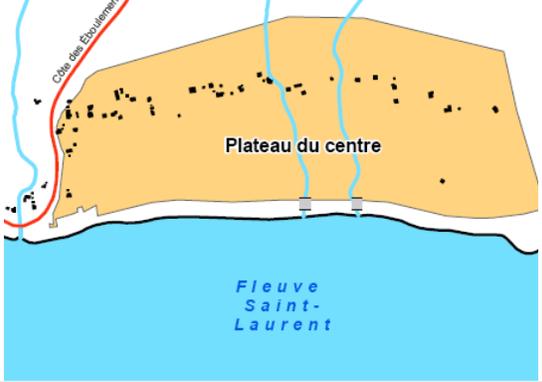
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H13 Secteur du ruisseau Bonneau	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Érigés à flanc de colline, quelques bâtiments traditionnels situés à proximité du ruisseau Bonneau, constituent une petite concentration architecturale intéressante, réparties sur trois paliers; - Orientation de presque toutes les façades vers le sud; - Cet ensemble se situe le long de la route 362 (rang St-Joseph), côté nord, à l'approche du village des Éboulements (en provenance de Baie-Saint-Paul); - Inclut notamment une ancienne école de rang (fiche 13.1). 	Lots 381 à 363 (route 362) * profondeur imprécise
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
 <p data-bbox="250 1236 581 1262">Crédit photographique : Claude Mathieu</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H13.1 Ancienne école de rang (ruisseau Bonneau)	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment datant du début du 20^e siècle (env. 1932, au rôle); - Ancienne école de rang ayant conservé ses caractéristiques d'origine : gabarit, fenestration, annexe à l'arrière; - Une fondation de béton surélevant légèrement la résidence a été ajoutée par la suite. Le revêtement n'est pas d'origine mais est intéressant (pointes de diamant); - Usage actuel : résidentiel. 	134, rang St-Joseph (route 362) Lot : 376-P Matricule : 1659-19-8551
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre; 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

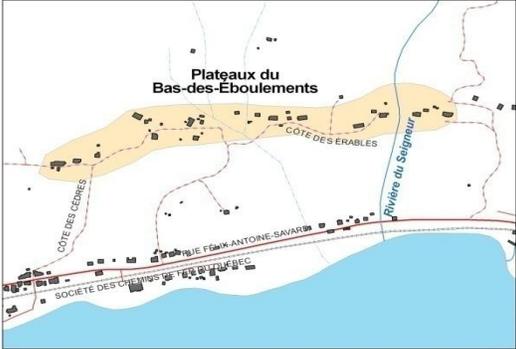
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H14/C4 Secteur du ruisseau du Seigneur (rivière du Moulin)	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Le manoir des Éboulements aussi appelé Manoir Seigneurial de Sales-Laterrière (vers 1750), acquis par les Frères du Sacré-Cœur, forme avec ses dépendances et le moulin banal tout près, un exemple presque intact de l'organisation matérielle sous le régime seigneurial. On trouve aussi sur le site un petit bâtiment qui aurait, à l'époque, servi de prison; - C'est dû à la menace de l'avancée de la mer que le village d'autrefois s'est déplacé tout en haut de la côte. Jean-François Tremblay y bâtit alors un autre moulin au sommet de la chute de la rivière du Moulin: le moulin des Éboulements que l'on connaît actuellement⁸; - Le moulin, construit vers 1798, possède toujours son architecture et ses mécanismes d'origine; - Unité de paysage à part entière, ce site revêt un caractère particulier avec ses alignements d'arbres, un secteur boisé mature et sa rivière. <p><i>Intérêt culturel</i> Les bâtiments sont ouverts au public et permettent d'en faire l'interprétation.</p>	Lot 354 à 334 Manoir et Moulin : 159, rue Principale Lot 352-P, 351-P, 354-P Matricule : 1759-33-5560
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	

⁸ ADAM, Francine. *Les moulins à eau du Québec, Du temps des seigneurs au temps d'aujourd'hui*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2009, page 86-87. Voir aussi la fiche H44 (Moulin du bas des Éboulements).

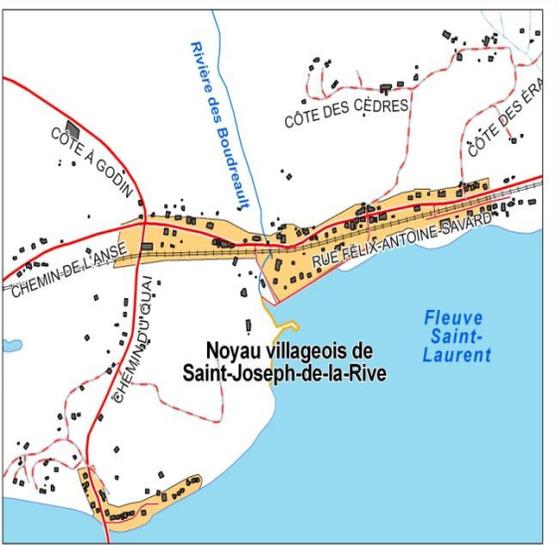
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p>H14/C4 Secteur du ruisseau du Seigneur (rivière du Moulin) <i>suite</i></p>	<p>Les Éboulements</p>
PLAN D'ENSEMBLE	LOCALISATION DES BATIMENTS PRINCIPAUX
	
MANOIR SEIGNEURIAL	MOULIN BANAL
	

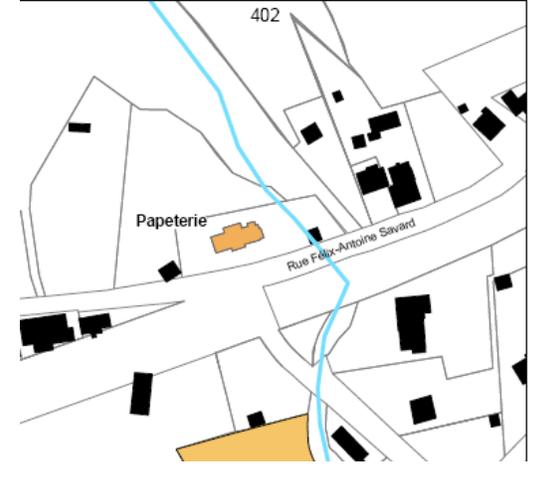
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H15 Plateaux du Centre	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Le rang du plateau est situé sur une terrasse flanquée par deux talus. Au sud du chemin, les champs sont en culture tandis que les résidences sont implantées du côté Nord; - C'est dans ce secteur (et celui surnommé le <i>ruisseau Bonneau</i>) que se retrouvent les bâtiments les plus anciens de St-Joseph-de-la-Rive. Certaines des maisons sur ces plateaux datent du régime français. Présence de maisons de ferme antérieures à la conquête (les seules encore existantes)⁹; - Les caractéristiques esthétiques du site sont également à souligner : le cadre bâti, les cultures maraîchères sur une terrasse surplombant le fleuve, la circulation maritime forment une composition paysagère de grande qualité. 	Du lot 400 au lot 333
INTERVENTIONS PARTICULIÈRES	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO PRISE À PARTIR DU CHEMIN DU CENTRE	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO – LE PLATEAU VU EN PLONGÉE	
	

⁹ Source : Jean-Philippe Tremblay, Les Éboulements

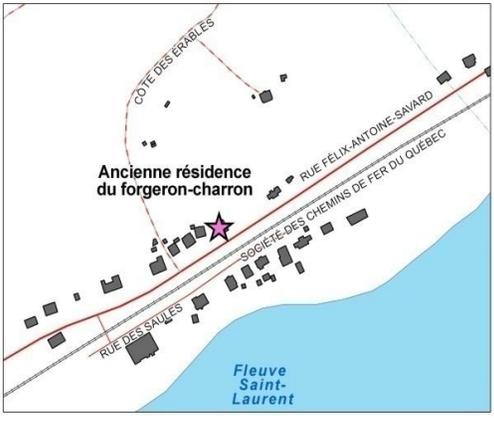
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H16 Plateaux du Bas-des-Éboulements	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Érigés à flanc de colline, quelques bâtiments anciens ont été construits à proximité des ruisseaux Bonneau et Saint-Joseph. Implantés sur un plateau agricole qui surplombe le fleuve et le village de Saint-Joseph-de-la-Rive; - C'est dans ce secteur (et dans celui du Plateau du Centre) que se retrouvent les bâtiments les plus anciens de St-Joseph-de-la-Rive. Certaines des maisons sur ces plateaux datent du régime français. Présence de maisons de ferme antérieures à la conquête (les seules encore existantes)¹⁰; - Accessibles à partir de la rue des Peupliers, de la Côte des Érables et de la Côte des Cèdres; - Aujourd'hui, des bâtiments plus récents sont situés à proximité de quelques-uns de ces bâtiments anciens mais le secteur demeure d'intérêt pour l'ensemble de sa composition et de son histoire. 	Lots 400-P, 393-P, 389-P, 383-P, 382-P
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO – CÔTE DES ÉRABLES	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO - CÔTE DES CÈDRES	
	

¹⁰ Source : Jean-Philippe Tremblay, Les Éboulements

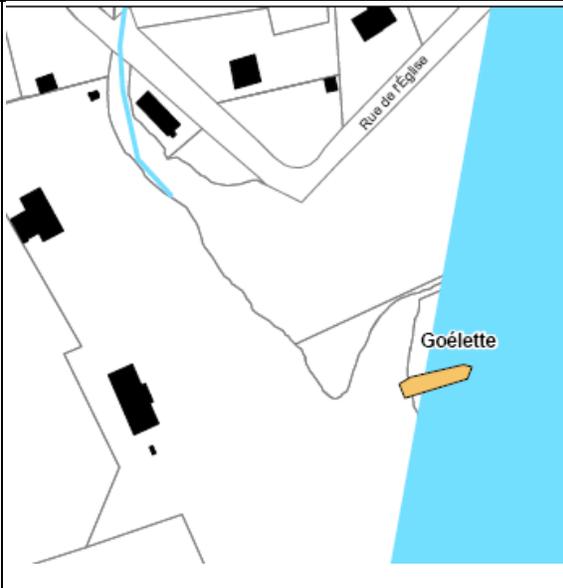
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H17 Noyau villageois de Saint-Joseph-de-la-Rive	Les Éboulements (secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Étiré le long d'une petite rue sinueuse, adossé à la montagne, cet ensemble bâti, constitué de bâtiments anciens, est ponctué de percées visuelles sur le fleuve; - Le noyau villageois inclut notamment la rue Félix-Antoine-Savard (rue principale) mais également quelques rues environnantes (voir localisation); - Ce territoire inclut notamment la papeterie Saint-Gilles, économusée du papier (fiche H17.1/C4) et l'église de Saint-Joseph (H17.2) ainsi que son presbytère; 	Rue Félix-Antoine-Savard, de l'intersection avec la côte à Godin jusqu'au lot 394. Inclus également la rue de l'Église, la partie supérieure du Chemin du Quai, la rue de la Plage et la rue des Saules.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés à la page 9-4 pour la conservation et la permise des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PIIA; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
RUE FÉLIX-ANTOINE-SAVARD	PLAN
	

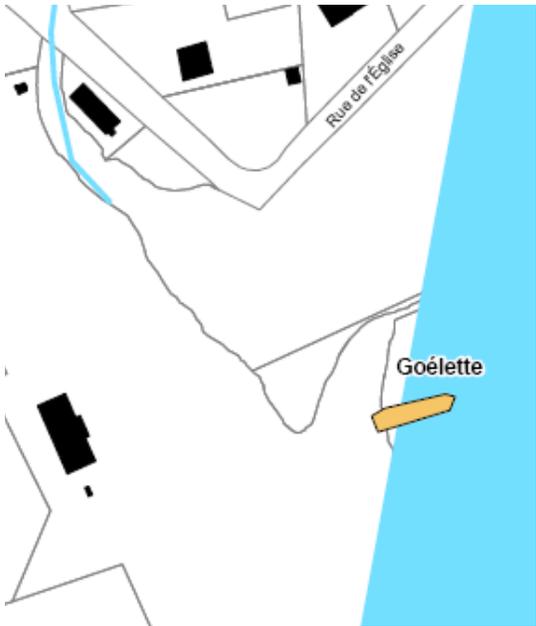
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H17.1/C5 Papeterie Saint-Gilles	Les Éboulements (secteur Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment construit en 1901. Le bâtiment a été conçu pour des fins scolaires. De 1901 jusqu'au début des années '60, cette école de deux classes était la seule institution scolaire du village. La construction de l'école Jean XXIII en 1962-1963 mis fin à sa fonction; - Inclus dans le territoire d'intérêt du noyau villageois de St-Joseph-de-la-Rive (fiche H17); - Présence d'une bâtisse à feu (à l'arrière de la papeterie) et d'une ancienne tour à feu (ancien poste de pompiers) à la droite de la papeterie (près de la rivière des Boudreault. <p><i>Intérêt culturel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondée en 1965 par Mgr Félix-Antoine Savard, la papeterie est aujourd'hui un économusée du papier. On y fabrique un « papier fin » de coton incrusté de feuilles ou de fleurs de la région. Le bâtiment inclut un atelier, un musée d'œuvres en papier et une boutique; - La papeterie a été récipiendaire de nombreux prix régionaux et nationaux. 	304, rue Félix-Antoine Savard
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H17.2 Église de Saint-Joseph-de-la-Rive	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Cette ancienne chapelle témoigne de plusieurs façons de l'attachement des pratiquants à la mer avec, entre autres, son autel reposant sur quatre ancres de bateau; - Sur la petite « place de l'Église », le bâtiment de culte marque le lieu par sa composition sobre et ses dimensions réduites. On y trouve en plus un kiosque et un presbytère d'intérêt; - Dans le cimetière du village repose Mgr Félix-Antoine Savard, auteur du célèbre roman «Menaud, maître draveur »; - Inclus dans le territoire d'intérêt du noyau villageois de St-Joseph-de-la-Rive (fiche H17). 	252, rue de l'Église
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

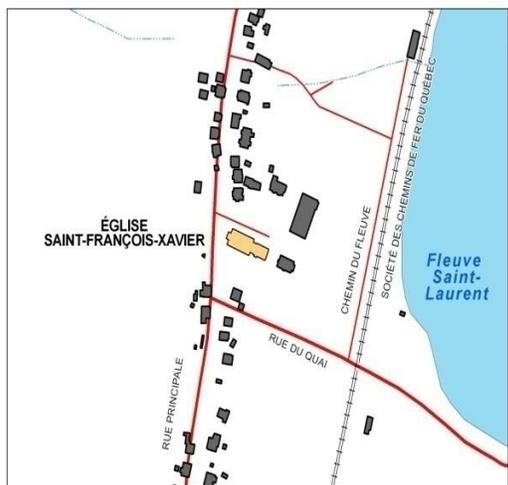
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H17.3 Ancienne résidence du forgeron-charron	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Résidence construite en 1933 par Antoine Audet, forgeron-charron et marin, sur les lieux d'une première résidence incendiée, construite vers 1927; - À proximité se trouvait un bâtiment qui abritait autrefois une boutique de forge. Cette boutique fut ensuite transformée en résidence. Détruite il y a quelques années; - Secteur intéressant : Les Audet furent forgeron-charron et constructeurs de bateaux de pères en fils. D'autres boutiques de forge furent probablement érigées dans le secteur; - Inclus dans le territoire d'intérêt du noyau villageois de St-Joseph-de-la-Rive (fiche H17). 	158, rue Félix-Antoine-Savard Lots : 394-P, 395-P Matricule; 1557-67-6938
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO DE LA RÉSIDENCE ACTUELLE	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO DE LA RÉSIDENCE AUTREFOIS	

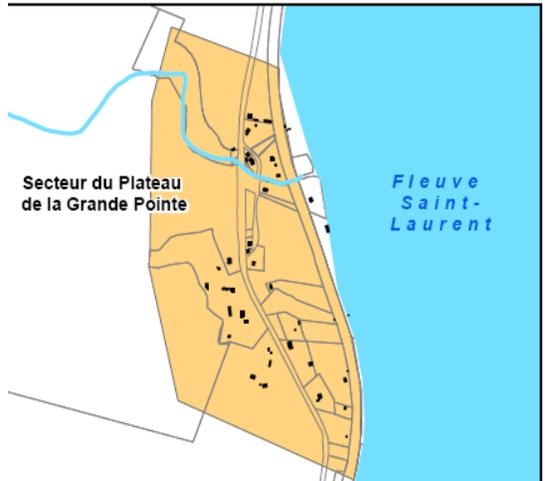
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
<p>H18/C6 Musée maritime de Charlevoix et chantier naval</p>	<p>Les Éboulements (secteur Saint-Joseph-de-la-Rive)</p>
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Emplacement du Musée maritime de Charlevoix; - Le site retrace le passé maritime charlevoisien. Un chantier maritime où l'on retrouve des équipements de navigation ainsi que des goélettes est accessible au public; - Le site du musée permet aussi l'accès à une magnifique plage; - Lieu de la restauration de la goélette « Marie-Clarisse » en 2002-2003; - Le site est classé «Site historique national» par le gouvernement canadien. <p><i>Intérêt culturel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Musée maritime est également un écomusée de la goélette. 	<p>305, rue de l'Église</p> <p>Lot 404-P Matricule 1157-11-3593</p>
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
BÂTIMENT D'ACCUEIL ET D'EXPOSITION	PLAN DE LOCALISATION
 <p>Source : Musée maritime de Charlevoix</p>	
CHANTIER NAVAL	
 <p>Source : Musée maritime de Charlevoix</p>	 <p>Source : Musée maritime de Charlevoix</p>

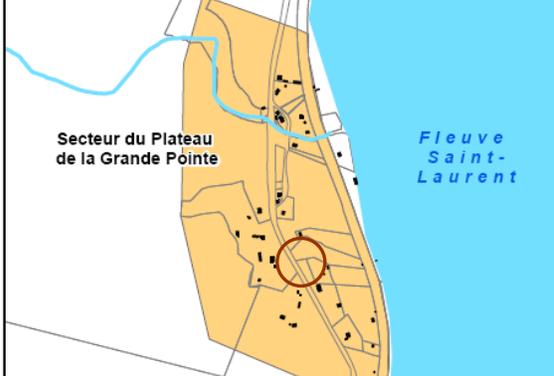
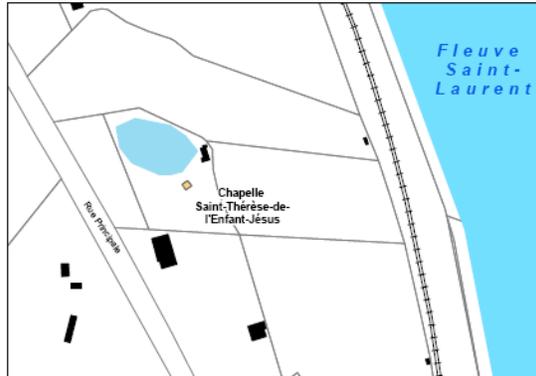
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H18.1 Goélette Saint-André	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Le bateau la Saint-André est une goélette de bois à fond plat. Construite en 1956, elle représente le dernier type évolutif (style pitounier) de vaisseaux à fond plat en usage sur le Saint-Laurent; - Elle a été classée bien historique en 1978 par le MCCCCFQ; - Elle est le témoin de l'époque du cabotage.; - Elle a été restaurée en 2008-2009. 	305, rue de l'Église
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

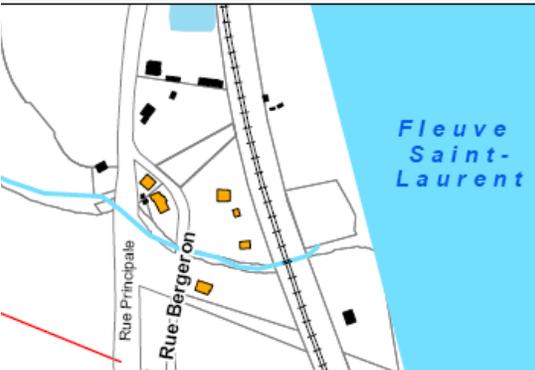
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H18.2 Goélette Marie-Clarisse II	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Bateau à voiles construit à Shelburne (Nouvelle-Écosse) en 1923; - Utilisée au départ pour la pêche (1923-1942), elle servit ensuite au cabotage de 1942 à 1974, comme bateau école puis aux fins de croisières touristiques; - Elle fut restaurée une première fois vers la fin des années 1970 sur les lieux du chantier maritime des Mailloux (Isle-aux-Coudres). Elle fut restaurée également 2002 au chantier maritime de St-Joseph-de-la-Rive; - Elle a été classée bien historique en 1978 par le MCCCQ; - Son port d'attache se situe à St-Joseph-de-la-Rive. 	305, rue de l'Église
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
 <p data-bbox="245 1629 794 1682">© Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Jean-François Rodrigue, 2006</p>	

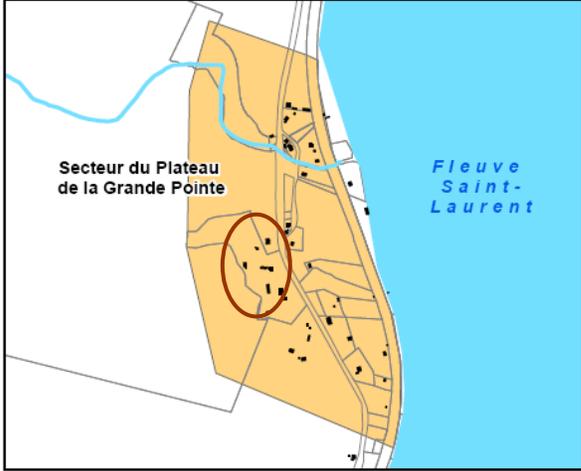
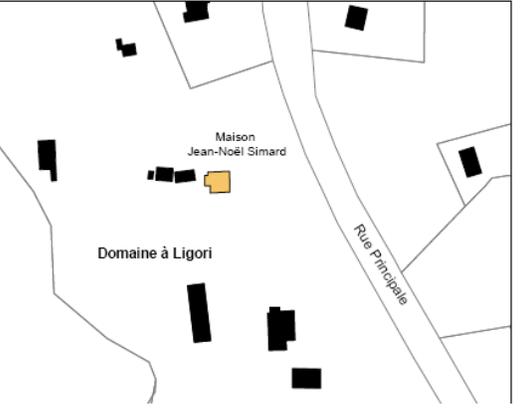
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H19 Noyau villageois	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Secteur plus dense occupé par des constructions implantées des deux côtés de la rue; - Les bâtiments d'intérêt sont localisés surtout du côté nord de la rue Principale; - L'église Saint-François-Xavier (fiche H19.1) fait également partie de ce territoire d'intérêt; - Beaucoup de bâtiments patrimoniaux ont été modifiés avec le temps. L'état de conservation du secteur est donc très préoccupant. 	Rue principale Lots 253 à 302
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir à la conservation et à la pérennité des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PIIA; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H19. 1 Église St-François-Xavier	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment construit au début du 20^e siècle (1903-1905). Bénie en 1905; - Église construite sur l'emplacement de l'ancien lieu de culte. Il fut épargné par le Grand Feu de 1946; - L'église fait partie du territoire d'intérêt du noyau villageois de Petite-Rivière-Saint-François (Fiche H19). Une des particularités de l'église est d'être implantée sur la rue; - Le presbytère se situe à proximité. Il fut construit en 1963 pour remplacer l'ancien qui n'était plus en bon état. De moins grand intérêt dû à son état actuel qui n'a pas conservé ses caractéristiques d'origine. 	2, rue du Couvent (au coin de la rue Principale) Lots : 276-P, 277-P Matricule : 9940-63-2773
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

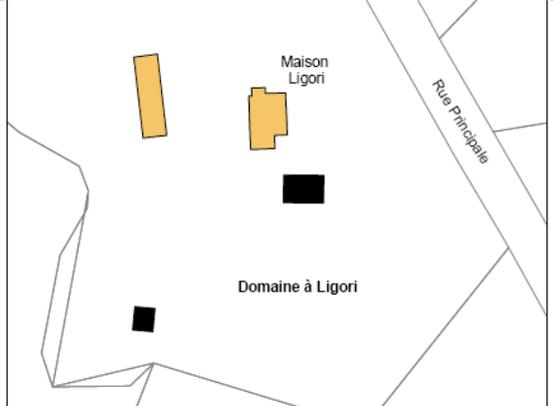
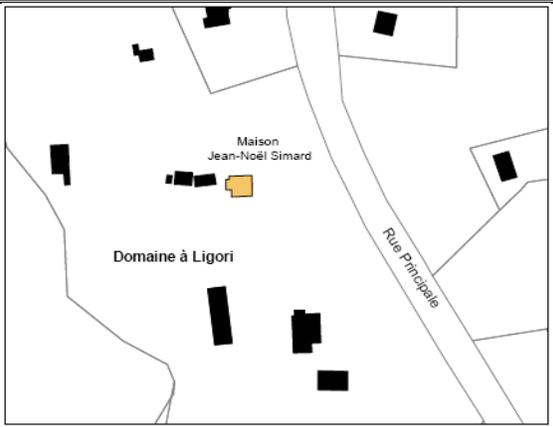
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H20 Secteur du Plateau de la Grande Pointe	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur comprend des éléments d'intérêt historique et/ou culturel: <ul style="list-style-type: none"> - une croix métallique; - la chapelle Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (fiche H20.1); - les maisons de la rue Bergeron (fiche H20.2); - le Domaine à Liguori (fiche H20.3/C7); - des installations de pêche à fascines (fiche H20.4/C8); - la résidence d'été de Gabrielle Roy (fiche C18); - la maison Jean Palardy (fiche C19); - Une partie du secteur (Domaine à Liguori) a reçu de la municipalité le statut de « site du patrimoine » en 1997. 	Du lot 305 au lot 399, bordé au sud par la voie ferrée, sur la largeur des lots 398-399
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO - LA CROIX MÉTALLIQUE	PLAN DE LOCALISATION
	

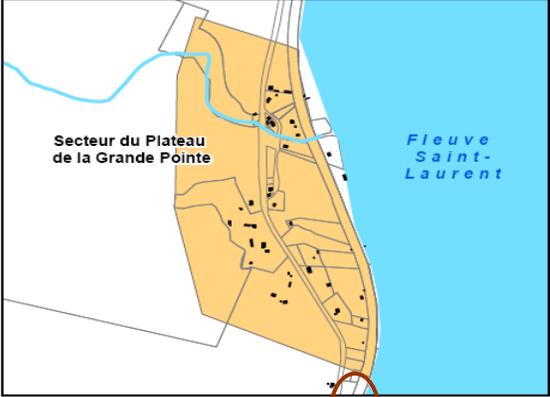
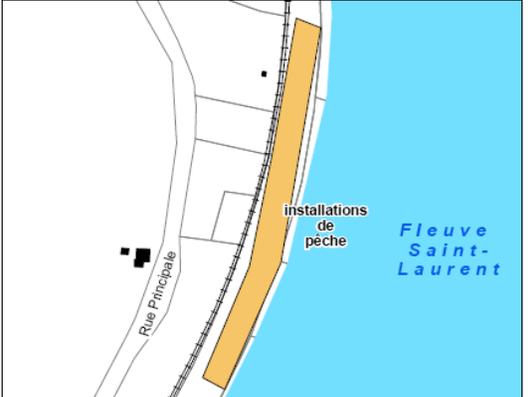
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H20.1 Chapelle Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (chapelle de l'abbé Victor)	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construite en 1950; - Gabrielle Roy a fréquenté cette chapelle. Elle y a d'ailleurs consacré un chapitre dans son livre <i>Un été qui chantait</i> .	Secteur de la Grande Pointe Lot 176 Matricule : 9936-17-0828
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PLAN DE LOCALISATION	LOCALISATION DE LA CHAPELLE
 <p>Secteur du Plateau de la Grande Pointe</p> <p>Fleuve Saint-Laurent</p>	 <p>Fleuve Saint-Laurent</p> <p>Rue Principale</p> <p>Chapelle Saint-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus</p>
PHOTO	
 <p>CRÉDIT PHOTO : MME ANNETTE LAVOIE</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H20.2 Maisons de la Rue Bergeron	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Construction datant de 1880 à 1920; - Ancien tracé de la rue Principale, la rue est bordée par une demi-douzaine de bâtiments de différents types ayant la particularité d'être bien conservés et entretenus, tous peints en blanc et souvent recouverts d'une toiture rouge. Contrairement aux autres maisons de Petite-Rivière-Saint-François, ces maisons ont avantageusement conservé leur revêtement en bois. 	Secteur de la Grande Pointe Lot 305
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PLAN DE LOCALISATION	LOCALISATION DE LA RUE BERGERON
 <p>Secteur du Plateau de la Grande Pointe</p> <p>Fleuve Saint-Laurent</p>	 <p>Rue Principale</p> <p>Rue Bergeron</p> <p>Fleuve Saint-Laurent</p>
PHOTO	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H20.3 / C7 Domaine à Ligori	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Site du patrimoine constitué en 1997 (reconnaissance municipale); - Il s'agit d'un ensemble rural aménagé à partir de 1759. Il comprend la maison Ligori-Simard, la maison Jean-Noël-Simard, des anciennes grange-étable et cabane à sucre, le chalet dit à Georgé, un caveau à légumes, trois remises ainsi qu'un terrain sillonné de sentiers pédestres accessibles au public. - Le domaine appartient au Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec (MRNFQ). La MRC de Charlevoix a le mandat de la gestion des terres tandis qu'une corporation s'assure de la gestion des équipements. 	Secteur de la Grande Pointe Lot 306
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> - Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
LOCALISATION DU DOMAINE	PLAN DU DOMAINE
 <p>Secteur du Plateau de la Grande Pointe</p> <p>Fleuve Saint-Laurent</p>	 <p>Maison Jean-Noël Simard</p> <p>Domaine à Ligori</p> <p>Rue Principale</p>
Résidence composant le Domaine à Ligori (1/2)	
<p>Maison Ligori-Simard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construite en 1759. Elle a vu se succéder 14 générations de Simard; - Maison de plan rectangulaire à deux niveaux, toit en pavillon (4 versants); - Revêtement des murs : déclin d'aluminium, pignon : bardeaux d'asphalte. À l'origine, il s'agissait d'une maison d'esprit québécois avec un toit à deux versants à l'image des maisons Palardy et Jean-Noël Simard. Vers 1920, on la rehaussa d'un étage pour lui donner sa forme actuelle; - Elle a fait l'objet d'une restauration au début des années 2000; <p><i>Intérêt culturel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Abrite un lieu d'interprétation dédié à Gabrielle-Roy. 	

H20.3 / C7 (SUITE)

MAISON LIGORI-SIMARD	LOCALISATION
	
<p>Résidence composant le Domaine à Liori (2/2)</p>	
<p>Maison Jean-Noel Simard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construite en bois vers 1880; - Résidence d'esprit québécois, murs en planches unies coiffés d'un toit à deux versants recourbés; - Autrefois localisée plus près du chemin, elle a été démontée puis reconstruite sur son site actuel vers 1960; - Elle a fait l'objet d'une restauration au début des années 2000; <p><i>Intérêt culturel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieu d'accueil du site. Elle abrite également la Société d'histoire des riverains. 	
MAISON JEAN-NOEL SIMARD	LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H20.4/C8 Installations de pêche à l'anguille	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Cette activité traditionnelle se pratique encore aujourd'hui à trois endroits. Elle est constituée d'une enfilade de pieux (aile) aboutissant à une cage. Les pêches sont démontées l'automne et entreposées en hiver à proximité de l'endroit où elles sont tendues à la fin de l'été. Depuis toujours, la pêche à l'anguille a constitué un revenu d'appoint pour les agriculteurs.	Secteur de la Grande Pointe (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PLAN DE LOCALISATION	LOCALISATION DES INSTALLATIONS
 <p>Secteur du Plateau de la Grande Pointe</p> <p>Fleuve Saint-Laurent</p>	 <p>installations de pêche</p> <p>Rue Principale</p> <p>Fleuve Saint-Laurent</p>
PHOTO	
 <p>Crédit photo: Mme Annette Lavoie</p>	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H21 Noyau villageois	Saint-Hilarion
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
<ul style="list-style-type: none"> - Centre institutionnel : On y retrouve l'église (Fiche H21.1) et l'école combinés à la fonction résidentielle; - La fonction commerciale y est marginale; - Présence de plusieurs résidences patrimoniales qui ont malheureusement subis des transformations assez importantes; - La localisation du village et de l'église sur le bouton en fait un point de repère visible à partir de nombreux rangs environnants; - L'agriculture demeure encore présente comme en témoignent quelques granges-étables. 	Secteur situé de part et d'autre de la rue principale, entre la rue Cartier et Maisonneuve (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir à la conservation et à la pérennité des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PIIA; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre. 	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	